"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

LA LIBERTÉ

VOL. 69 No 15 Saint-Boniface jeudi 9 juillet 1981

Les premiers procès en français le 19 octobre

Le ministère du Procureur général du Manitoba a fait savoir, en fin de semaine dernière, que les premiers procès en langue française auront lieu lundi 19 octobre prochain à la Cour provinciale de Saint-Boniface. Ce sera certes une occasion de réjouissance pour les Franco-Manitobains car la chose ne s'est pas produite, du moins officiellement, depuis 1890.

Le sous-ministre adjoint de l'Attorney général, Me Gil Goodman, a annoncé que le juge Robert Trudel, le procureur Georges De Moissac, ainsi qu'un greffier et un rapporteur bilingues avaient accepté de former une équipe pour la tenue de procès en français un lundi par mois, à partir du 19 octobre.

Le fonctionnaire a indiqué qu'il avait été informé d'une dizaine de demandes de procès en français au moins et que la nouvelle formule permettrait de les régler presque toutes. Il a néanmoins été très clair sur les intentions de la province: il s'agit d'une période d'essai pour déterminer l'ampleur de la demande avant de se lancer, comme le gouvernement fédéral, dans l'élaboration d'un cadre pour asseoir l'avenir de tels procès.



Le juge Robert Trudel

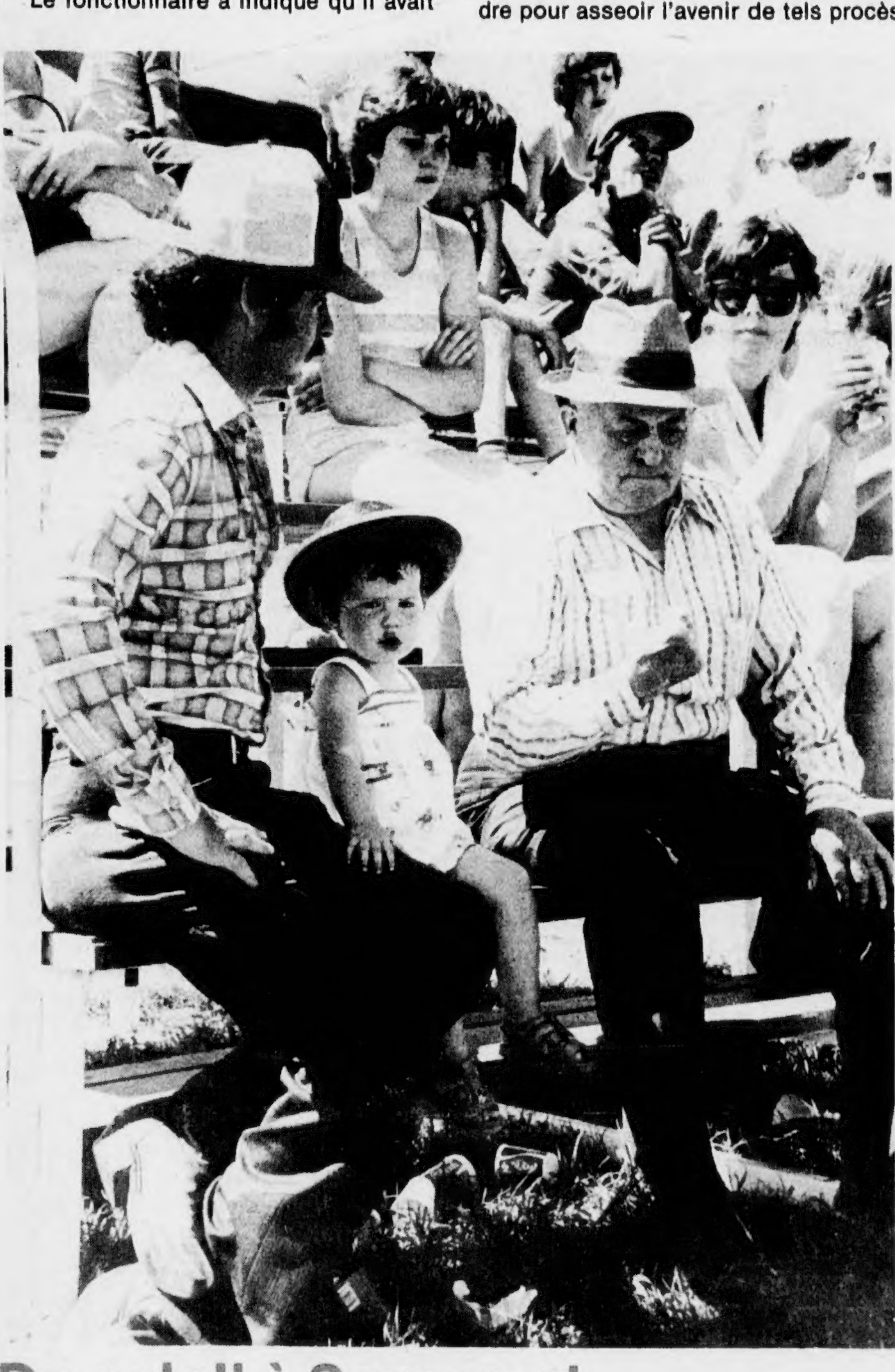
Qui donc pourra se prévaloir de ce nouveau privilège? Ceux et celles qui voudront s'en donner la peine, sans doute. À cet effet, selon Me Goodman, le service ne sera offert que dans le sud de la province, pour les francophones qui voudront se rendre à Saint-Boniface. Toutefois, le juge Robert Trudel a expliqué qu'il était prêt à se déplacer dans les régions, là où on l'exigera. Il suffira, d'après lui, de demander un procès en français au juge de sa région pour déclencher le processus.

L'embêtant, c'est de me retrouver devant des connaissances" a déclaré le magistrat, évoquant le fait que la communauté est relativement petite. "On va essayer", a-t-il néanmoins ajouté.

Le juge de la Cour provinciale a rappelé son manque de préparation à de tels exercices, étant donné sa formation en droit dans la langue de la majorité. Il a également insisté sur la difficulté à trouver du personnel bilingue, tant au niveau des juges que parmi les secrétaires. "J'espère que nos jeunes vont s'intéresser à ces professions", a-t-il conclu **(Voir l'article sur Roger Bilodeau.)**

Il appartiendra donc aux maisons d'éducation française, aux avocats francophones et au public de prendre leurs responsabilités dans ce domaine **(Voir l'OPINION en page 2.)** Car des possibilité nouvelles s'offrent aux Franco-Manitobains.

Jean-Pierre DUBÉ



Du soleil à Somerset

Malgré une température que plusieurs ont jugé "trop belle", des milliers de personnes se sont rendues à Somerset pour y célébrer le 100e anniversaire du village, en fin de semaine dernière. En fait, c'était le centenaire du Bureau de poste que l'on a fêté sans égard pour la grève. Ne manquez pas le photoreportage en pages intérieures.

Au sommaire

Le Canada en fête

On n'a pas manqué de fêter le Canada le 1er juillet dernier. Ainsi à l'occasion des festivités à **Saint-Norbert**, Mme **Jeanne Perreault** (photo) a contacté par téléphone la ville de Fortune, comme nous le rapporte **Rachel Turenne**.



OPINION

La langue de Riel devant les tribunaux... enfin!

Le 19 octobre risque de faire l'histoire.. La tenue officielle des premiers procès en français depuis près d'un siècle s'inscrit dans un long processus de récupération des droits dont fut privée, à partir de 1890, le communauté canadienne-française du Manitoba. Jusqu'au 13 décembre 1979, alors que M. Georges Forest de Saint-Boniface obtenait gain de cause devant la Cour Suprême du Canada, on pouvait à juste titre considérer l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB) comme un vulgaire bout de papier.

C'est justement grâce à la tenacité de personnes de la trempe de Georges Forest que, de plus en plus, la province du Manitoba ne peut qu'assumer ses responsabilités face à la minorité francophone. L'adaptation difficile des autorités ne fait que commencer: des lois ont été traduites, un service de langue française a été mis sur pied et une loi sur les langues officielles a été adoptée en chambre. Dans le secteur crucial de l'éducation aussi, la communauté dispose d'importantes ressources, le Bureau de l'éducation française créé en 1974.

Par-delà tous ces développements persiste un doute profond: le gouvernement manitobain a-t-il réellement la "volonté" de faire progresser le nombre et la qualité des services en français? Ou bien tente-t-il subtilement de nous faire patienter? Après 90 ans, puisqu'il faut le répéter, M. Lyon, nous avons assez appris la patience...

L'annonce du déroulement de procès en français, le 19 octobre, a quelque chose d'étonnant. En effet, un tribunal de la province du Québec qui, comme le Manitoba, joue au marchandage des minorités dans la vieille guérilla constitutionnelle, vient de refuser à un anglophone le droit à un procès entièrement dans sa langue. Il semble que - et c'est l'interprétation du juge québécois - l'article 133 de l'Acte de l'AANB ne prévoit pas que l'accusé puisse imposer son choix de langue aux autres intervenants dans la Cour, du moins dans les causes civiles.

Alors qu'au Québec, on semble vouloir s'en tenir pour le moment à la lettre de la loi, le Manitoba, s'il persévère comme prévu dans la question des cours de justice, respectera l'esprit de la loi. Ce serait tout en l'honneur de la province si elle accordait le **droit** à l'accusé le choix de la langue dans toutes les causes criminelles. Voilà finalement qui serait un signe de respect pour une minorité qui s'est vue longtemps niée ses droits les plus légitimes.

La balle est maintenant dans le camp des Franco-Manitobains. Il n'importe plus d'ergoter à n'en plus finir sur l'injustice historique qui fait que nous nous retrouvons si tardivement devant ce défi. (En fait, il resterait moins d'une quarantaine de milliers de francophones, frappés d'un taux d'assimilation dépassant les 30 pour cent, et qui, ne représentent plus que 4 pour cent de la population.)

Car défi il y a... La création d'une équipe volante pour les procès en français, annoncée la semaine dernière, ne constitue qu'un test pour déterminer jusqu'à quel point la communauté veut d'un tel service. On ne connaît pas les indices de mesure qu'utilisera la province pour évaluer l'intérêt qui sera manifesté. Mais ce que l'on sait, c'est que ce test servira de base à la constitution de structures permanentes à l'intérieur du système judiciaire manitobain.

Il est impératif d'entreprendre une campagne

Le sous-ministre adjoint du Procureur général, Me Gil Goodman, a clairement indiqué que l'administration provinciale n'allait pas se lancer dans des programmes de formation et de perfectionnement pour les intervenants de ce secteur, comme l'a fait le gouvernement fédéral, tant que la demande ne sera pas jugée suffisante. Il a toutefois indiqué que des juges francophones (1) siègent à chacune des Cours provinciales et fédérales, et que, par conséquent, il sera possible d'obtenir justice en français dans la grande majorité des litiges.

Il parait donc impératif que soit entreprise une vaste campagne de sensibilisation auprès du public francophone pour développer un vieux réflexe qu'on a eu le temps de perdre en 90 ans: l'habitude de demander un procès dans sa langue maternelle.

Cette responsabilité incombe d'abord à la vingtaine d'avocats francophones, à qui s'adressent directement les inculpés. Leur action jusque là isolée ne trouvera son efficacité que dans la concertation. À cet effet, Me Rénald Guay de Saint-Boniface, qui a qualifié de "revirement complet" la décision de la province, a affirmé que les avocats francophones rencontreront le directeur général du barreau manitobain, vraisemblablement en septembre, pour discuter de la création d'une association.

Les objectifs d'un tel regroupement, a-t-il précisé, seraient d'encourager l'utilisation des services en français et de voir à l'adoption d'un lexique officiel de la terminologie en droit. Selon Me Guay, il faudra procéder par sondage pour déterminer l'intérêt des membres du barreau. À l'heure actuelle, il n'y aurait qu'une poignée d'avocats capables de fonctionner pleinement en français. (Voir l'article sur Roger Bilodeau.)

Pour le Collège universitaire de Saint-Boniface, c'est maintenant qu'il faut établir un programme de traduction: la pénurie de traducteurs juridiques rend pénible le progrès dans la traduction des lois. Il ne faut pas oublier que, pour tenir des procès en français, il faut des lois rédigées officiellement en français.

Il paraît urgent, également, pour pallier au manque de personnel de Cour, d'orienter certains programmes au Collège communautaire. Des rapporteurs et des greffiers bilingues, a réitéré le juge Robert Trudel, ça se fait rare.

La responsabilité d'informer le public revient, d'une façon plus générale, à la Société franco-manitobaine. Le déblocage du nouveau service est dû, comme l'a avoué Me Goodman du ministère, à la tenacité d'individus qui, par calcul ou par principe, ont choisi de contester le système. Mais il faudra que, dorénavant, la promotion de la justice en français au Manitoba soit l'affaire de tous.

Il appartient donc à la SFM de démystifier l'appareil judiciaire de ce "territoire" où la langue de Riel peut encore devenir, dans les faits, langue officielle. Même si c'est contre la volonté d'une société qui voudrait tout uniformiser.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Les juges Robert Trudel (Cour provinciale), Louis Deniset et G.H. Lockwood (Cour du Banc de la Reine); Armand Dureault (Cour de comté) et Alfred Monnin (Cour d'appel).

Lettres à LA LIBERTÉ

Une dernière chance au CUSB, mais au moins une chance

La lettre de démission de M. Claude Thibault (recteur du CUSB), publiée dans **LA LIBERTÉ** du 25 juin, mérite quelques commentaires. Bien que ne donnant pas tous les détails qui entourent cette démission, la lettre contient suffisamment d'informations pour me permettre, en tant que franco-manitobain et ancien diplômé du Collège universitaire, d'exprimer mon opinion.

Plusieurs indices contenus dans cette lettre portent à croire que l'auteur peut se classer dans la catégorie des mauvais perdants. Il est si facile de blâmer quelqu'un d'autre pour ses déboires. À en croire l'auteur de la lettre, les responsables des problèmes au Collège seraient les suivants: le Conseil d'administration (CA), qui s'est comporté d'une façon "moins qu'honnête" et qui n'a pas fait confiance au recteur; le Comité du personnel qui a agi d'une façon intempérée et qui a procédé à un massacre intellectuel du Collège; ainsi que les Associations des professeurs (APCUSB) et des étudiants (AECUSB) qui ont porté de fausses accusations contre le recteur et son administration interne. Ce serait, selon M. Thibault, "les autres" qui sont à blâmer, lui ne serait qu'une pauvre victime des circonstances. De telles accusations sont difficiles à accepter.

Le poste de recteur n'est pas un poste quelconque. Au contraire, il exige de la part du titulaire, non seulement un grand nombre de diplômes, mais d'innombrables talents et qualités. Il n'y a aucun doute que ce poste occupe une place "privilégiée" et "décisionnelle" - d'ailleurs le salaire qui lui est attribué (au delà de $60,000 par année) - donne une bonne idée de son importance. Le titulaire de ce poste doit entre autres démontrer du leadership, inspirer la confiance de son entourage et savoir accepter ses responsabilités (même quand ça va mal).

S'il est vrai que tout n'allait pas sur des roulettes avant l'arrivée de M. Thibault, après quelques onze mois au poste il semble bien que les choses vont encore plus mal. La récente démission des cinq membres de l'administration interne prouve bien ce fait. M. Thibault blâme le CA d'avoir accepté la démission de ces personnes sans égard pour la vie au Collège. Or, n'est-il pas exact que c'est le recteur qui était le patron de ces personnes? Quel rôle a-t-il joué dans la démission de son propre personnel?

Une source bien informée affirme que c'est le recteur, de son propre gré, qui aurait demandé la démission des cinq et recommandé au CA de les accepter. Si cela est vrai, comment M. Thibault peut-il blâmer les membres du CA de ne pas lui avoir fait confiance?

La lettre de M. Laval Cloutier, publiée dans **LA LIBERTÉ** de la même semaine, contient deux points importants concernant ces démissions. M. Cloutier indique clairement que sa démission n'était pas tout à fait volontaire: "On m'a demandé de démissionner, ce qui fût fait avec peine", et "On a accepté ma démission". Qui sont ces "on"? On entend dire, de source très bien informée, que le premier "on" (celui qui a demandé la démission) serait le recteur, alors que le deuxième "on" serait le CA. Si cela devait être confirmé, les responsabilités pèseraient lourdement sur les épaules de la personne qui accuse "les autres" de la situation.

Il est regrettable que l'atmosphère qui se dégage du CUSB soit aussi polluée. Personnellement je ne peux pas croire que la majorité de nos étudiants, professeurs et administrateurs contribuent au "massacre intellectuel du Collège". Au contraire, je sais pertinemment que la grosse majorité d'entre eux travaille d'arrache-pied pour maintenir la réputation du Collège et assurer une bonne qualité d'enseignement.

Quoi qu'il en soit, une chose est certaine: tout n'allait pas bien au CUSB. Il semble que le vieux proverbe, "Aux grands maux, les grands remèdes", décrit bien les derniers événements. Il y avait de "grands maux" et le CA a administré de "grands remèdes". Peut-être s'agit-il d'une dernière chance; mais au moins, maintenant, y a-t-il une chance.

Germain Perron
Saint-Boniface
le 6 juillet 1981

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français.

Membre des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Jounaliste: Jean-Pierre DUBÉ
Collaborateur: Armand BÉDARD
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Christiane DUBÉ
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaires: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823. Les locaux sont situés au centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

LA LIBERTÉ
ne sera pas publiée
les jeudis
6, 13 et 20 août 1981.

Lettres à LA LIBERTÉ

Pas seulement les droits des francophones

Je tiens à remercier du plus profond de mon coeur **LA LIBERTÉ** pour avoir publié, la semaine dernière, ma lettre ouverte.

Ce journal a bien démontré qu'il ne défend pas seulement les droits des francophones du Manitoba mais qu'il offre aussi, et ceci est tout à son honneur, aux citoyens injustement traités par le pouvoir politique aveugle et la bureaucratie inhumaine, une tribune de laquelle ils peuvent faire connaître leur point de vue.

Je désire exprimer publiquement mon admiration et ma plus sincère gratitude à M. Bernard Bocquel, le rédacteur en chef, qui a su, non seulement être un homme de coeur mais aussi et surtout "un véritable journaliste" dans la meilleure acception du terme.

Je veux préciser que mon avocat, Me D'Arcy McCaffery, a déjà entamé des procédures judiciaires contre le "Free Press" et les journalistes concernés. De plus la MGEA (Association des fonctionnaires provinciaux) compte entreprendre sous peu, toute action administrative ou judiciaire auprès de la Fonction publique du Manitoba et le ministère des Affaires culturelles et du Patrimoine, pour faire annuler l'entente dont les déclarations de Hart à la presse, ont détruit: le contenu, l'esprit et la lettre.

Tout en vous réitérant mes plus sincères remerciements, je vous laisse sur cette pensée d'Edgar Faure: "Il ne suffit pas de combattre l'ignorance des ignorants, il faut aussi et sans doute d'abord combattre l'ignorance de ceux qui savent beaucoup de choses, qui croient même tout connaître".

Votre lecteur dévoué,
Jean S. Soliman
Saint-Boniface
le 2 juillet 1981

Voilà ce qu'est Saint-Norbert

Mme Perreault m'a demandé de vous dire ce qu'est pour moi Saint-Norbert, le Manitoba et le Canada. Et voici...

Je demeure ici depuis ma naissance, comme la plupart de ma famille. Et ceci est un grand plaisir pour moi.

À mon point de vue, le Canada est un des plus beaux pays du monde. Nous avons de belles villes, des campagnes pacifiques, des terres riches, des jolis parcs, mais surtout des gens pleins de "joie de vivre", d'esprit, et de confiance. Je crois que tous aiment la liberté que possède le Canada. J'espère que j'aurai l'opportunité d'explorer davantage notre pays.

Personnellement, je crois qu'une des richesses des plus chères, est la grande diversité de nationalités, de personnalités, d'occupations que nous trouvons ici. N'oublions pas le changement des saisons.

Ce que je trouve le plus beau dans Saint-Norbert est l'histoire et l'héritage que nous avons reçus de nos ancêtres (comme l'église, les monuments, même les noms des rues). Saint-Norbert veut dire des gens souriants, accueillants et bilingues. Saint-Norbert veut dire des amis, des familles.

En terminant, je répète que je suis fière dêtre habitante franco-manitobaine de Saint-Norbert et surtout Canadienne. Je remercie sincèrement Mme Perreault de m'avoir demandé de partager mes sentiments avec vous. C'est un vrai honneur.

Nicole Joyal
Saint-Norbert
juillet 1981

Franc et honnête

M. le rédacteur,

L'exécutif diocésain de la Ligue des femmes catholiques vient par la présente vous remercier du reportage franc et honnête que vous avez fait paraître dans le journal **LA LIBERTÉ** au sujet du congrès annuel de la Ligue.

Vous avez su saisir le pouls du congrès, c'est-à-dire l'aspect social. En effet, cette année, l'exécutif a voulu faire de son congrès une rencontre plutôt sociale qu'informative et centrée sur les affaires.

Ce congrès répondait aux désirs souvent exprimés par les dames de se rencontrer de temps en temps pour apprendre à mieux se connaître.

L'exécutif vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de ses sentiments reconnaissants.

Cécile Bahuaud
Secrétaire-archiviste
Saint-Boniface
le 30 juin 1981

Les Petites Nouvelles



Le 1er juillet au CCFM

Bien que cette année les fêtes du 1er juillet au Centre culturel franco-manitobain aient été moins importantes que celles de l'an dernier, les Franco-Manitobains, venus de la ville et d'ailleurs, ont pu, à l'occasion d'une journée particulièrement chaude, rendre service aux personnalités volontaires pour la "dunking machine-guillotine" qui régulièrement pouvaient se rafraîchir dans l'eau, au grand plaisir des spectateurs, avant d'aller prendre une petite bière au Jardin des Moines, un "beer-garden" organisé par le Club Richelieu.

Bien sûr, les enfants étaient à l'honneur de cette fête, comme d'ailleurs les artistes: Rose Noire, Soleil, Illusion, Cercle Vicieux, et La Roche. Et la bonne humeur régnait.

Deux Manitobaines à la FFCF

Huit Manitobaines, Claudette Savard, Monique Raimbault, Lucille Cénérini, Claudette Toupin, Cécile Bahuaud, Angèle Lacroix, Carmen La Roche et Aurore Goulet ont participé à l'Assemblée générale biennale de la Fédération des femmes canadiennes-françaises (FFCF) à Ottawa, la dernière fin de semaine de juin.

L'aspect le plus important de la rencontre a été l'adoption du projet de "Refonte des statuts et règlements". Le rôle que s'est donnée la Fédération est de faire de celle-ci "un organisme dont l'action bénévole servira à améliorer la condition des femmes francophones en milieu minoritaire; à sensibiliser ces mêmes femmes et à susciter des changements dans la société".

Deux manitobaines ont été élues au Conseil d'administration, soit Céline Beaudette de Saint-Jean-Baptiste et Lucille Cénérini de Saint-Boniface.

Aurore GOULET

LES BONNES

Avec cette grève des postes qui a l'air de ne plus vouloir finir (après tout, il fait bien trop chaud pour travailler), il a bien fallu que **LA LIBERTÉ** mette sur pied un plan d'urgence pour que ses fidèles lecteurs puisse la recevoir. Et en parlant de fidèles, il paraît que les églises ont été (encore) plus visitées qu'à l'habitude. Qui a osé dire que **LA LIBERTÉ** n'était pas un journal catholique?

* * *

Par ces temps de chaleur caniculaire, où proférer chaque parole tourne au supplice, il devient capital de réduire ses phrases au strict minimum. C'est donc le moment idéal pour chasser de notre esprit si généreux et fécond les pléonasmes suivants: (et la liste n'est pas limitative): un sondage truqué, un juge apolitique, un bilan positif, une SFM représentative, un plan d'ensemble, un miracle inexpliqué, une majorité morale et bien évidemment, une autre bière.

alphonse© par Daniel TOUGAS et Robert FREYNET



Le mouvement coopératif se réveille

"On a oublié nos membres"

Vous êtes membre d'une Caisse populaire et vous subissez un taux d'intérêt de plus de 18 pour cent sur votre hypothèque alors que votre voisin, lui, profite d'un taux de 10 pour cent. C'est inadmissible et vous êtes en train de perdre confiance dans votre Caisse. Sachez que vous n'êtes pas le seul...

Le Congrès national annuel du Conseil canadien de la coopération (CCC) qui a réuni quelque 200 coopérateurs du pays, la semaine dernière à Winnipeg, a donné lieu au douloureux constat d'un problème: en 1981, un pourcentage très élevé des 5,5 millions de membres francophones se considèrent - et pire encore, sont considérés - comme étant de simples clients...

Tel est en somme le portrait de la situation qu'a dressé le président de la section manitobaine du CCC, le Conseil de la coopération du Manitoba (CCM), M. Olivier Beaudette, gérant de la Caisse populaire de Saint-Pierre depuis 1965. Il est évident pour lui, et pour les autres délégués, dont une soixantaine du Manitoba, que des clients ne se comportent pas comme des sociétaires.

L'entraide oubliée

"On est pris dans le courant de toutes les entreprises capitalistes: pour servir des clients, il fut être compétitifs", a-t-il dit. Ainsi, au cours des dernières années, de résumer M. Beaudette, les soi-disants membres des Caisses pop ont exigé des taux d'épargne comparables à ceux des banques à charte, ce qui a nécessité l'accroissement des taux d'intérêt sur les prêts. Cela manifeste, selon le président manitobain, une perte de vue, tant du côté des administrateurs que de la part des membres, de l'idéologie du mouvement coopératif: l'entraide.

Seuls les pionniers du mouvement, qui regroupe dans la province une dizaine de coops et une trentaine de Caisses populaires, se souviendraient encore des premiers objectifs: la création, par un groupe de personnes, d'un fonds commun, leur permettant de prêter et d'emprunter à des taux très raisonnables, pour donner à chacun l'opportunité de se développer économiquement, tout en évitant l'exploitation des entreprises à profit. Bref, un socialisme à la petite échelle, très efficace, qui présuppose l'existence d'une communauté.

Le mouvement coopératif est un fait canadien-français. Depuis la fondation des premières du genre au Québec, entreprises, en 1904, par Alphonse Desjardins il s'est rapidement étendu dans tous les coins du pays, même dans les communautés anglophones. Au Manitoba, plus de 50 pour cent des francophones sont membres de coops ou de caisses, tandis qu'au Québec, le taux de participation des francophones s'élève à pas moins de 92 pour cent.

La présente performance des coops est-elle un signe de l'état des petites communautés francophones? Il semble que les sociétaires d'aujourd'hui n'ont pu y trouver, contrairement à leurs aînés, la solution qui s'impose en période de crise économique. Plus que jamais, le besoin de la coopération est là, selon le CCC.

Mais dans une société axée sur la facilité, le profit et l'uniformisation, l'entraide n'est pas valorisée. D'après M. Beaudette, les membres, de nos jours, font du "shopping", comme des clients à la recherche de meilleurs taux d'intérêt et d'épargne. Ils oublient, selon lui, que, même si ça coûte parfois plus cher chez les caisses à la longue, ils ne peuvent être perdants.


M. Olivier Beaudette

Ils oublient qu'ils sont propriétaires qu'ils ont leur mot à dire, au moins à chaque réunion annuelle, ce qui leur permet d'exercer un certain contrôle sur la direction de leur institution financière. Ils oublient que personne ne profite à leurs dépends.

Cela est vrai, à condition que les maisons de coopération soient bien dirigées et administrées. À ce niveau, les leaders nationaux et provinciaux ont fait leur mea culpa. M. Beaudette a avoué que la formation, tant des conseils d'administration que des gérants des coops et des caisses, n'avait pas toujours été adéquate: des "bons garçons" mais pas nécessairement compétents. Depuis 4 ou 5 ans, a-t-il dit, il existe des cours de perfectionnement.

Selon le gérant de Saint-Pierre, le CCC estime que le problème "fondamental" a été le manque d'éducation des sociétaires concernant les principes de la coopération: "On a oublié d'informer nos membres".

Lors d'un colloque d'orientation tenu en février dernier, durant lequel le CCM a été insufflé d'une nouvelle vie, les coopérateurs ont décidé d'entreprendre une vaste campagne d'éducation auprès des membres, d'abord et de promotion auprès du public, pour intéresser les non-membres, ensuite. On pense, entre autres, à revaloriser les assemblées annuelles locales et, pour la relève, à perpétuer l'idéologie de la coopération par le curriculum scolaire. La préparation d'un plan dans ce sens a été remise entre les mains du coordonnateur (à mi-temps) du CCM M. Edmond Beaudry.

Il va falloir innover, a soutenu M. Beaudette, aller voir les jeunes et leur demander "comment voyez-vous la coopération?" Il va falloir démontrer que c'est le "mouvement de l'avenir et non du passé".

Et l'on sait que les Caisses ont été créatrices dans le passé. On n'a qu'à songer, pour s'en rendre compte, à l'assurance-vie sur les prêts et les prêts aux consommateurs, a évoqué le président manitobain, services qui ont été introduits par les Caisses, et ensuite adoptés par les banques.

Une mentalité spéciale

Elles ont récemment inventé un nouveau service: les prêts et hypothèques à demande, c'est-à-dire sans taux d'intérêt fixes. Selon Olivier Beaudette, cette trouvaille risque de devenir la règle générale, même si à prime abord, sa mise en oeuvre peut paraître audacieuse. Il a expliqué que cette nouvelle flexibilité permettra, comme cela se produit à la Caisse pop de Saint-Malo, d'éliminer les disparités de coûts entre les membres. (À l'heure actuelle, les derniers à emprunter (par exemple, à un taux de 20 pour cent) se trouve à subventionner les autres sociétaires qui bénéficient de taux plus que raisonnables.)

Abandonner, comme il se fait au Québec, une hypothèque à 10 pour cent, pour en prendre un autre à 16 pour cent, afin que les autres sociétaires puissent aussi se prévaloir d'un taux de 16 pour cent, relève d'une mentalité pour le moins spéciale. C'est rêver en couleurs que d'attendre ce type d'entraide de la part de simples clients.

Mais de coopérateurs, non. Le CCM est donc condamné à continuer à inventer, à trouver les bons mots pour vivifier "l'identification du membre à sa coopérative" comme le proposait le sousthème de l'assemblée de la semaine dernière. Il devra aussi ranimer l'identification du membre au développement économique de sa communauté.

Jean-Pierre DUBÉ

Pauline Boutal reçoit l'Ordre des francophones d'Amérique

À l'occasion de la quatrième manifestation socio-culturelle de la francophonie nord-américaine et internationale à Québec, Mme Pauline Boutal, directrice artistique, du Cercle Molière de 1941 à 1968, a reçu la médaille et le parchemin de l'Ordre des francophones d'Amérique.


Mme Pauline Boutal

Au nom de Mme Boutal, M. Roland Mahé, directeur artistique du Cercle Molière, acceptait ces décotions du Premier ministre du Québec, M. René Lévesque, lors d'un dîner le samedi 4 juillet à Québec.

De plus, à cette occasion, le Conseil de la langue française du Gouvernement québecois, remettait au président du Cercle Molière, M. André Martin, une subvention de 5 mille dollars pour la création de la Bourse Pauline Boutal. Les intérêts provenant de ce don serviront à aider des jeunes franco-manitobains à parfaire leur formation artistique.

Selon le président du Conseil, M. Michel Plourde, "Le Conseil, par ce geste, veut s'associer à l'oeuvre de Mme Boutal, afin qu'elle continue de servir au rayonnement de la langue française dans votre milieu".

Les Rencontres francophones de Québec, qui avaient lieu du 2 au 4 juillet à Québec pour la quatrième année consécutive servent, selon les organisateurs, à "perpétuer une tradition d'échange, d'amitié et de compréhension entre les corps culturels de la francophonie, pour leur épanouissement à travers un rapprochement de plus en plus nécessaire".

POINT

La Fédération canadienne-française de l'Ouest a vécu

L'art d'esquiver un débat de fond

Il semblerait bien que le glas ait sonné pour une association francophone qui n'a plus fait parler d'elle depuis quelques années, malgré plusieurs tentatives de résurrection. Et l'enterrement de la Fédération canadienne-française de l'Ouest ne sera pas de première classe.

En fait, il faut bien avouer que cette Fédération canadienne-française de l'Ouest (FCFO) était loin d'être en tête des préoccupations des leaders des communautés francophones des quatre provinces de l'Ouest, notamment depuis la création voilà maintenant cinq ans, de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) qui donnait une voix "nationale" aux problèmes des hors Québec.

Cette éclipse de la Fédération canadienne-française de l'Ouest n'est pourtant pas du goût de son actuel président intérimaire, M. Gaston Renaud, directeur du département des langues à Lethbridge et l'un des vice-présidents de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA). Ce dernier a en effet fait circuler une "note de service" dans laquelle il s'en prend avec virulence à l'attitude adoptée par la Colombie britannique, la Saskatchewan et le Manitoba face à l'avenir de la FCFO.

Pour lui, la "mise en veilleuse" de la Fédération de l'Ouest est ni plus ni moins dû à "l'incapacité d'en arriver à une vision globale de la francophonie ouestrienne, la non-volonté de faire front commun et de partager avec ses frères avoisinants, le repliement sur soi-même au nom d'une survie à la vision folklorisée".

Gaston Renaud poursuit sur le même ton polémique pour tirer la conclusion qui s'impose selon lui: "Avec une telle attitude mentale, un tel esprit de clocher (...) nous nous assurons une place certaine et de choix au musée historique de l'Ouest unilingue anglophone".

Ainsi, par la faute d'un "manque de clairvoyance et de leadership" il n'y aurait pas moyen de mettre sur pied "Un plan d'action qui engloberait toutes les questions prioritaires d'importance cruciale aux Franco-Ontariens et leur donnerait une prise de conscience de leur destinée à l'échelle de l'Ouest".

Quelles sont les questions prioritaires? À la fin du mois de février dernier, le bureau de direction de la Fédération de l'Ouest (soit un délégué par province) se réunissait pour relancer l'action de cette organisme fondé en 1961. À l'époque, selon Gaston Renaud, les délégués se mettent d'accord pour faire une demande de subvention de $26,000 au Secrétariat d'État, chacune des associations provinciales octroyant en plus $1,000.

Et puis on décide de la répartition des dossiers prioritaires, dont seront en charge les employés-cadres des associations. La Colombie britannique hérite des communications, l'Alberta de l'éducation, la Saskatchewan du développement communautaire et le Manitoba de l'économie. À ce moment-là, le voeu de Gaston Renaud "de faire revivre la Fédération de l'Ouest" semble se réaliser. Erreur.

"La SFM, affirme le président intérimaire de la FCFO, dont le mandat prendra fin le 31 août, a été la première à dire non" au plan dressé à la réunion de la fin du mois de février. De son côté, la directrice générale de la Société franco-manitobaine, Mme Lucille Roch, considère que "suite à la dernière réunion en septembre 1979 à Vancouver, il y avait consensus parmi les membres pour mettre la Fédération en veilleuse". Pourquoi? Pour des raisons de "temps, d'énergie, d'argent" explique Lucille Roch, qui ajoute que "les énergies sont placées davantage en direction de la FFHQ".

Pas question d'entreprendre une intiative

Mais bien sûr, Gaston Renaud ne partage pas du tout, mais alors vraiment pas du tout les explications de la directrice générale de la SFM. "Je considère ces arguments comme des excuses périphériques (...) On cherche à se donner bonne conscience en se dévouant davantage au niveau national. On dépense temps et énergie à essayer, en vain, de forcer des consensus nationaux impossibles à cause de la diversité des régions".

Quant à l'aspect financier, Gaston Renaud ne voit pas de problème, puisque, selon lui, "le Secrétariat d'État met une tranche de côté pour les Fédérations d'envergure interprovinciale".

Quoi qu'il en soit du courroux du président intérimaire de la Fédération de l'Ouest, il y a fort à parier que les associations de la Colombie britannique, de la Saskatchewan et du Manitoba ne reviendront pas sur leur décision. "Normalement, d'après les statuts de la FCFO, note Gaston Renaud, c'est au Manitoba que reviendrait la présidence pour les deux prochaines années". De ceci, Lucille Roch dit ne rien en savoir. Et de toute façon, "il n'est pas question d'entreprendre une initiative pour un bon bout de temps dans ce dossier".

Une oraison funèbre lapidaire qui fait sonner les remarques polémiques de la "note de service" du président intérimaire de la Fédération canadienne-française de l'Ouest comme un chant du cygne qui, une fois de plus, n'aura pas connu l'écho qu'il aurait mérité. Car comme trop souvent, on n'a pas osé répondre clairement à la question: une Fédération des associations provinciales de l'Ouest est-elle (encore) possible?

Bernard BOCQUEL

Pour la justice en français

Il faut développer des réflexes (Roger Bilodeau)

Roger Bilodeau, 26 ans, originaire de Sainte-Agathe, a entrepris son année de cléricature le mois dernier. Jusque là, rien d'étonnant... Mais voilà: son nom figure dans la liste des 16 premiers diplômés de l'École de droit de l'Université de Moncton, capables d'exercer leur profession en français.

Selon Roger Bilodeau, embauché par une équipe d'avocats francophones de Saint-Boniface, l'École de droit de Moncton insiste sur la formation en français. Après trois années d'études universitaires en droit, il se dit capable de fonctionner dans les deux langues officielles du Manitoba, tant au niveau des litiges civils, en cours, que dans la pratique du bureau.

Ce qui n'est pas sans intérêt et défi, car tout est à inventer ou à expérimenter à ce niveau: à l'aide de formulaires, empruntés du Nouveau-Brunswick et du Québec, M. Bilodeau s'est déclaré prêt à préparer n'importe quel document légal en français: contrats, avis, réclamations et testaments.

D'après lui, rien de nouveau du côté des testaments: il en a rencontré qui dataient de bien des années, ce qui fait soupçonner que de nombreux Franco-Manitobains ont, depuis les débuts de la province, usé de ce droit. Et cette pratique populaire devrait s'étendre, selon lui, dans tous les autres domaines.

Le jargon spécialisé

En effet, les avocats bilingues hors Québec ont reçu de l'Université de Monton les lexiques et les formulaires en langue française, ce qui rend possible, dès aujourd'hui, la rédaction de tout document juridique dans la langue de Riel. Le plus sérieux handicap des avocats bilingues, ayant obtenu une formation unilingue, se situe au niveau de leur présentation en Cour en français, car ils ne possèdent pas, selon le jeune diplômé, le jargon spécialisé sur le bout de la langue.

Mais éventuellement, prévoit Roger Bilodeau, les firmes manitobaines auront leur avocat francophone. Puisqu'il en existerait près d'une centaine dans la province et que Moncton ne produira annuellement qu'un ou deux diplômés d'origine manitobaine, cela pourra prendre du temps...

De son côté, la province n'a qu'un procureur bilingue: on apprend que le ministère de l'Attorney général a déjà entrepris des démarches pour combler cette lacune. Car il y aura des demandes, du moins faut-il l'espérer.

Pour M. Bilodeau, il ne fait pas de doute qu'il y a de l'éducation à faire au niveau de la population, que c'est une "question d'habitude". Développer ce "réflexe" sera, entre autres, note le futur avocat, une des responsabilités du nouveau service de langue française que vient d'instituer la province et que dirigera M. Roger Turenne. Un rôle que sans doute la Société franco-manitobaine sera également appelée à assumer.

Il faudra aussi, soutient Roger Bilodeau, encourager des jeunes francophones à étudier à Moncton, ajoutant que le fait d'aller étudier dans une autre province à l'autre bout du pays constitue une expérience des plus enrichissantes. L'enseignement dispensé à l'École de droit serait de qualité supérieure: les classes sont relativement petites, ce qui facilite le contact entre les étudiants, les professeurs et l'administration.

Pour ceux qui s'amusent à faire des pléonasmes du genre "un avocat de droite", Roger Bilodeau a des bonnes nouvelles: bien que les écoles de droit aient, en règle générale, la fâcheuse tendance à produire des élites à pensée étroitement conservatrice, ce n'est pas le cas de Moncton.



M. Roger Bilodeau

Comme on sait, le droit, par définition est appelé à suivre l'évolution de la société. Toutefois, selon l'apprenti, l'école de Moncton se veut innovatrice: "elle a été conçue par le milieu minoritaire et son existence veut qu'elle s'engage au niveau linguistique et social". Sans devancer la société dans son cheminement, à Moncton, on voit comme une responsabilité de regarder ce qui existe, d'en faire la critique, et de proposer aux législateurs les changements appropriés.

Il a évoqué, entre autres, les activités d'un comité formé d'étudiants et de professeurs qui examinent la question " le droit et la pauvreté". Dans cette même ligne, l'école s'intéresse aux pêcheurs, aux chômeurs et aux assistés sociaux.

S'il faut en croire Roger Bilodeau, les avocats ne deviennent pas des millionnaires instantanément. Leur salaire en partant n'est pas très éloigné du seuil de la pauvreté. Selon lui, les quelque cinq premières années seraient toujours difficiles - le temps de se constituer une clientèle. Mais contrairement aux fonctionnaires légistes et aux traducteurs juridiques - également très en demande - qui reçoivent des salaires "phénoménaux", l'avocat acquiert, à la longue, une liberté professionnelle sans prix.

Jean-Pierre DUBÉ

Des milliers de personnes se sont rendues

Les organisateurs des festivités du centenaire de Somerset, tenues en fin de semaine dernière, avaient le sourire aux lèvres dimanche. Il a semblé que l'objectif de la fête, réunir les familles et les amis du petit village fondé il y a plus d'un siècle, a été pleinement atteint: des milliers de personnes ont afflué vers cette région de la Montagne, en provenance d'un peu partout dans le continent.

De plus, le soleil s'est mis de la partie - il a fait plus de trente degrés samedi et dimanche - ce qui n'a pas empêché les foules de se réunir, soit au terrain de jeux, au sous-sol de l'église, au Centre communautaire ou à l'aréna (le "beer-garden") où se déroulaient les nombreuses activités.

Parmi les souvenirs que l'on gardera de la célébration, en plus des objets de toutes sortes ornés du symbole de centenaire et produits pour l'occasion, c'est sans doute l'image d'un village entier en fête que l'on conservera le plus précieusement. Entre autres, on se rappellera du défilé de samedi, qui a été, selon des observateurs, un des plus beaux jamais vus, "même en ville".



Deux pionniers de Somerset, Mme Ethel Hirst et M. Robert Bessette, ont participé au dévoilement du monument érigé pour l'occasion.



C'est le moment des félicitations à Mme Jeannette Rheault pour ses premières vingt années de service au Bureau de poste.



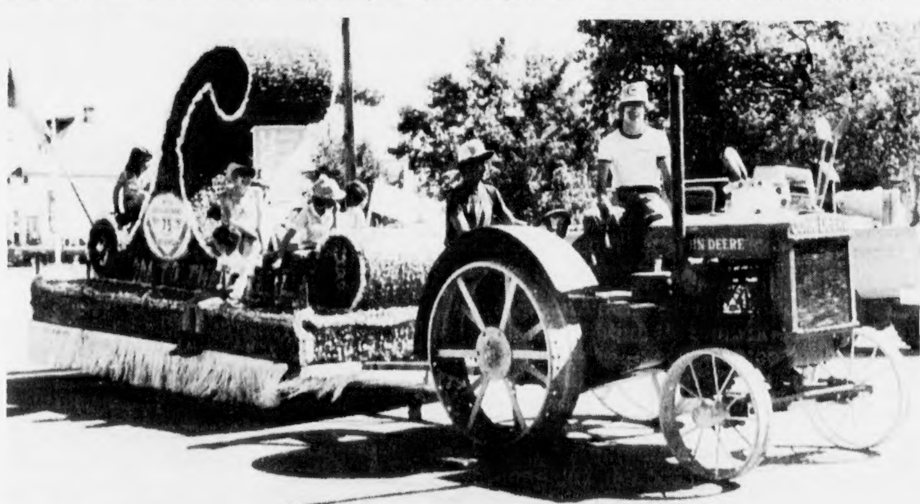
Plus de 100 chars alléroriques et... des clowns.



Les Filles d'Isabelle ont fait plus qu'un petit déjeuner: les voilà aussi dans le défilé.



On est venu en foule pour le déjeuner aux crêpes servi par les Filles d'Isabelle.



On en a profité pour faire parader les vieux "engins".

à Somerset



Malgré la chaleur, on a tenu la messe dominicale dehors, devant le manoir.



L'industrie porcine a été revalorisée, dimanche, alors que des producteurs de la région mettaient la main à la pâte pour servir des sandwiches au jambon.



Devant le musée de Somerset, où l'on vendait des souvenirs de la fête, ce fut parfois l'occasion de retrouvailles.

Les disques

La Roche

(Un son jeune pour 1981)

Au cours d'une soirée relaxe, Pierrette La Roche a pris le temps de discuter avec moi au sujet de groupe La Roche. Il est formé de Pierrette (gérance du groupe, piano, chant), Christian (claviers, guitare rythmique, chant), Fabien (guitare basse, chant), Réjean (guitare électrique, chant) et Joël (batterie).

Les membres de La Roche se sentaient dans une impasse stagnante, mais le disque qu'ils viennent d'enregistrer intitulé La Roche est une expression concrète de leur nouveau style. Le disque est aussi le début de quelque chose de nouveau; il implique automatiquement un moyen de promotion, de créer un besoin et de répondre à un besoin par des spectacles et des tournées.

Leur musique n'est pas limitée à un seul style; elle dépend des trois forces créatrices à même le groupe: Pierrette, Christian et Réjean. Bien sûr, les idées sont complétées par l'apport de Joël et de Fabien. Leur énergie explose dans un rythme qui se vit et qui se danse, dans un langage commun à tout le monde. Leur musique est parfois aggressive, parfois rock, adoucie de quelques ballades.

Le marché du Manitoba français est assez restreint; une certaine partie du public franco-manitobain connaît les La Roche, mais sous l'image de La Famille La Roche. Leur disque est un moyen de s'éloigner de cette image et de rejoindre un autre public franco-manitobain important: celui des jeunes.

Comme le dit si bien Pierrette: "C'est important de capter les jeunes à un stade de vie où la musique est si importante pour eux". Rejoindre le public anglophone est un défi, mais le groupe ne se fait pas d'illusion de ce côté-là. Et, comme le public franco-manitobain est si petit, il est inévitable que le groupe fasse de l'oeil au Québec. Il se rend compte qu'en allant au Québec, la possibilité du marché est présente, certes, mais la compétition est énorme et c'est une tâche très difficile et longue que de percer quand on vient d'ailleurs. Après tout, une carrière musicale se façonne à longue échéance.

Prochainement, La Roche planifie une tournée de promotion partout au Manitoba, surtout dans les écoles, pour ensuite s'étendre un peu vers l'est et l'ouest, Et le Québec? C'est à l'horizon.

Finalement, ce n'est pas compliqué, les membres de La Roche sont jeunes et ils cherchent à exprimer, dégager et partager ce qu'ils vivent en 1981.

Guy FERRATON

(L'auteur est discothécaire à CKSB.)

BILLET

Après la grève

C'est vrai dans le fond que c'était émouvant. Pour la première fois depuis huit mois, pour la première fois depuis le début de la terrible grève des journalistes de Radio-Canada au Québec, nous autres petits téléspectateurs du Manitoba étions tout frétillants. On allait enfin de nouveau pouvoir savoir en français ce qui se passait dans notre monde terrorisé et notre pays en voie de constitutionnalisation.

Avec émotion et avec toute la dignité qui sied à un homme qui a la conviction d'avoir gagné une longue lutte incomprise du peuple - le savoir cré des obligations - l'annonceur nous expliqua combien il était heureux de nous redire "Bonsoir Mesdames et Messieurs" après cette dure interruption. Et nous donc, qui étions obligés d'être douloureusement infidèles à Radio-Canada pour connaître les derniers développements iraniens.

Mais qu'importe! Après cette triste séparation, les retrouvailles étaient d'autant plus enjouées, l'union serait d'autant plus forte. Après cette espèce de trahison mutuelle, il fallait impérativement à nouveau se pardonner, jurer fidélité aux voeux en tâchant, au fil des bulletins, de rebâtir une vieille passion.

Alors l'annonceur retrouvé avec son imperturbable professionnalisme explique qu'il allait nous entraîner sur la scène provinciale. Et avant qu'on ait le temps de se demander si Sterling Lyon avait trouvé une autre bébelle électorale, le monsieur annonça qu'au Québec 2,000 postes seront graduellement supprimés dans la fonction publique.

En huit mois, on avait oublié qu'il s'agissait d'un simple mariage de raison.

Bernard BOCQUEL

TRIBUNE LIBRE

La fin de l'ère des bâtisseurs au CUSB

Le Collège n'est plus ce qu'il était, scande l'abbé Laval Cloutier, directeur sortant du Collège communautaire de Saint-Boniface, un des six administrateurs démissionnaires, victimes d'une réorganisation interne, le 26 mai dernier.

M. Cloutier a profité de la soirée des finissants au Collège communautaire tenue vendredi 26 juin, pour retracer quelque peu, à sa manière, l'histoire des récents développements de la maison d'éducation postesecondaire. Voici de larges extraits

(...) Je me permets de vous dire que je suis l'aîné, après 18 ans, de ceux qui quittent le Collège aujourd'hui et je regrette, mais je ne peux pas quitter sans dire quelque chose.

Certainement, car vous entendez les nouvelles, ça ne donne rien de se mettre la tête dans le sable. Je n'ai pas l'intention d'entrer en détails dans ce qui se passe au Collège, pour plusieurs raisons de respect de personnes et de l'institution, l'institution que j'ai à coeur après les 18 ans que j'ai passés à bâtir avec mes collègues.

C'est pourquoi il me fait de la peine de vous parler ce soir avec un message direct. On est bien tenté de dire: "Qu'est-ce qui arrive au Collège?", "Pauvre Collège!" Le Collège ne sera plus comme avant et c'est peut-être pour le mieux. La Providence nous le dira.

Dans les années 1960, les filles sont rentrées au Collège! Le Collège qui sera contaminé!

En 1963, il est arrivé un chérubin (moi) nouveau. Le Collège n'est pas resté ce qu'il était!

En 1964, il y a eu une annonce par le père Ducharme qui disait que les pensionnaires iraient chez-eux toutes les fin de semaine! C'est la fin du Collège! Mais non! Cela était un nouveau développement, une adaptation au temps.

En 1965, pour tous les professeurs, nous avons assisté à la formation de la première association au Collège: l'Association des professeurs non-jésuites.

Sans tenir compte du passé

En 1966, l'administration a passé des jésuites au diocèse. On le dit encore, c'est la fin du Collège. C'est la tentation qu'on a de dire que c'est la fin. C'est l'évolution normale.

En 1967, nous avons eu notre premier recteur non-jésuite, Antoine Hacault. Encore une fois, ça change.

EN 1969, l'Évêque, était le président de la Corporation du Collège, passe la charge aux laïcs. Il a mis l'administration dans les mains d'un Conseil d'administration.

EN 1969, il y a eu le premier directeur non-jésuite au secondaire. Encore en 1969, il y a eu la première planification d'envergure du troisième étage. C'était encore la fin du monde! Le Collège n'existait plus. C'est grâce à un architecte anglophone, Monsieur Dixon, qui a dit: "On ne bâtit pas en neuf mais sur les pierres d'existence. On ne peut bâtir l'avenir en éducation sans tenir compte des histoires et du passé".

En 1970, on passait à 65 cours. C'est une évolution. En 1971, l'école privée, le secondaire, devient l'école publique. C'est vrai, pauvre Collège qui ne sera jamais ce qu'il était. Il fallait, mes amis, soit fermer la porte ou devenir école publique. Il l'a bien fallu. Encore une évolution.

L'histoire et la Providence ont emporté un nouveau Collège de Saint-Boniface; ce cher Collège n'est plus ce qu'il était. En 1972, on fondait l'Institut pédagogique. Encore un changement.

En 1973, nous bâtissons un nouvel édifice pour compléter l'Institut pédagogique. Le Collège n'est plus ce qu'il était.

En 1974, il nous a fallu rénover l'ancien édifice de 1910. Nous n'avions pas de choix. Nous avions besoin d'espace. Les exigences de feu ont fait qu'on a été obligé d'enlever un bel escalier. Le Collège n'est plus ce qu'il était.

En 1975, nous avons édifié une bibliothèque de trois étages et un gymnase. En 1975, malgré l'opposition de certaines personnes, Georges Damphousse, appuyé par le Conseil d'administration, a réussi l'adoption d'une école de secrétaires bilingues.

En 1976, avec l'encouragement du Bureau d'Éducation française, nous avions un secteur d'éducation pour adultes qui, cette année, a accompli 4,802 heures de cours, ce qui représente 152 étudiants à plein temps.

Encore en 1976, grâce à la collaboration du Bureau d'Éducation française, nous commençons le cours de langue. Le Collège qui n'est plus ce qu'il était.

Une école de haute technologie

En 1977, le Collège communautaire s'enrichit du programme d'administration. Vous êtes le fruit de cette école.

En 1980, on met sur pied un cours de "Child Education". Soixante-trois personnes sont inscrites à ce cours. Le Collège qui n'est plus ce qu'il était.

En 1979-80, l'Institut pédagogique a mis sur pied le cours d'immersion. Il prépare le professeur à enseigner dans ces écoles.

En 1981, nous sommes rendus à la fin d'une ère des bâtisseurs. Le Collège n'est plus ce qu'il était, et chaque année, il a changé de faces et de mains. Il y avait des gens qui l'avaient mis en marche malgré les oppositions internes. Des Ducharme qui ont su retrouver des personnes qui ont fait confiance aux laïcs. Des Valiquette et St-Denis, fondateurs de l'Institut et du Secondaire, des Damphousse et Roland Cloutier, qui avaient l'audace de continuer. Des Thibault qui projetait, en gros, une école de haute technologie et qui projetait prochainement une école de traduction.

La fin d'une époque, le début d'une ère nouvelle. La fin de l'ère des Pionniers modernes (bingo, poursuite de construction, administrateurs moins payés que leurs employés!).

Le Collège change et il faut qu'il change. Il faut qu'il avance. C'est vrai. C'est la fin d'une époque mais aussi le début d'une ère nouvelle. C'est peut-être la fin. Il y en a eu des fins à travers le temps.

Que sera le Collège du futur? Belle question. C'est bien simple. Il sera ce que les hommes et femmes d'une autre génération en feront.

Si le Collège sait demeurer autonome, indépendant des pressions politiques internes et externes et au-dessus des politiques partisannes; si le Collège réapprend le respect des lignes d'autorité dans le respect des personnes et réapprend à être un lieu de formation professionnelle et non activiste; s'il apprend à bâtir l'avenir sur une pierre du passé, alors, le Collège s'épanouira et deviendra un centre universitaire et collégial pour des raisons respectées et respectables.

Laval CLOUTIER

La Rouge

Une fête mémorable pour le 65e de Joseph et Alphonsine La Roche

La famille de Joseph et Alphonsine La Roche est venue fêter le 65e anniversaire de mariage de leurs parents à Otterburne le samedi 4 juillet.

Joseph La Roche et Alphonsine Côté se sont mariés le 30 mai 1916 dans la paroisse de Saint-Pierre-Jolys. Entre temps, la paroisse d'Otterburne a été fondée. Leur ferme étant à l'intérieur des limites de la nouvelle paroisse, ils y ont élevé leur famille et neufs enfants. Joseph et Alphonsine ont été des pionniers, des défricheurs, des bâtisseurs, des participants à la communauté. Joseph a été commissaire d'école, préfet de la municipalité, membre du comité fondateur de Radio Saint-Boniface, sans oublier sa participation à des pièces de théâtre, à la chorale et autres.

Alphonsine, qui a été une éducatrice chrétienne tout en secondant son mari aux multiples occupations de la ferme, a su encourager le développement des talents artistiques de sa grande famille. En ce 4 juillet elle a même été reconnue en tant qu'auteur manitobain pour sa contribution témoignage au volume "La part des femmes, il faut la dire" publié par la Fédération des femmes canadiennes-françaises.

Maintenant résidants du manoir de Saint-Pierre-Jolys, ils vivent une retraite bien méritée et sont heureux d'y accueillir tour à tour leurs enfants, leurs 41 petits-enfants et leurs 47 arrière-petits-enfants.

Sont venus fêter leurs parents: Alphonse et son épouse Laurence (Fort-Francis), Paul et son épouse Noëlla (Otterburne), Albert et son épouse Hélène (Rosselle, Illinois), Etienne et son épouse Madeleine, Reine et son mari Gérard (Otterburne), David (Edmonton), Pierre et Carmen (Saint-Malo), François et Marie ainsi que Léon et Marie (Ottawa). La plupart des petits-enfants et arrière-petits-enfants et quelques membres de la parenté immédiate ont aussi participé à la fête.

La messe a été célébrée par l'abbé Laval Cloutier. Un groupe de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants, dirigé par Pierre Beaudoin, a chanté la messe, tandis que des petits-enfants venus de loin ont lu les lectures et prières et présentés les offrandes. Au moment de l'action de grâce les neufs enfants se sont approchés de leurs parents Joseph et Alphonsine pour chanter 'Mon âme à Dieu'.

Les maîtres de cérémonie, Pierrette La Roche et Denis Beaudoin, ont fait la lecture d'un nombre imposant de messages de félicitations. Léon a présenté l'adresse à ses parents, tandis que Pierre Beaudoin a offert les hommages des petits-enfants et Pamela Beaudoin ceux des arrière-petits-enfants. Mme Laura Gélinas a su rappeler des bons souvenirs aux jubilaires. Sylvie, Francine et Pascale ont présenté des roses à leurs arrière-grands-parents.

En soirée, les maîtres de cérémonie, Nicole et Richard La Roche ont présenté les membres des différentes familles qui, à leur tour, ont présenté un spectacle varié. La chanson "Comme ça" dans laquelle un certain grand Jos allait voir la demoiselle Phonsine, les autres chansons, les poèmes et pièces instrumentales pour la plupart présentés avec humour ont fait sourire plus d'un visage.

Les petits-enfants de Joseph et Alphonsine La Roche ont organisé une fête mémorable qui a permis un rapprochement entre les membres éloignés dans la famille. Plusieurs cousins et cousines se visiteront à l'avenir pour développer l'amitié naissante lors du 65e anniversaire de leurs grands-parents.

Carmen LA ROCHE



Les enfants et les petits-enfants, ça en fait du monde à la messe.

Saint-Malo

Hélène Arpin, professeur à la retraite

Hélène Arpin prend sa retraite après 31 anées consacrées à l'enseignement dans la Rouge. Mère de quatre enfants et grand-mère d'un petit-fils, Stéphane, Hélène évoque les débuts de sa carrière, dans les années quarante, à l'école rurale "Sainte-Geneviève" à six milles au nord-est du village de Saint-Pierre-Jolys.

Elle enseigne à 46 élèves, de la 1re à la 8e année. Les chemins de "gravelle" sont rares à l'époque. Ladite école se trouve à trois milles de la route 59 (à l'époque, chemin King Edward). Plusieurs se souviennent sans doute du fameux "ventre-de-boeuf" qui a causé bien des ennuis aux habitants du coin, à l'occasion des pluies et des dégels. Alors impossible de sortir, souvent pendant trois semaines, pas de messe, pas de courrier, rien! Pas surprenant que l'année terminée, Hélène ne renouvelle pas son contrat avec la commission scolaire locale, à la grande déception du curé Sabourin qui reconnaît sans doute ses talents d'éducatrice.

Otterburne devient donc son prochain champ d'action pendant quatre ans. En plus de ses classes, elle enseigne aussi la musique à quelques vingt élèves. Ses talents de musicienne sont aussi reconnus des Clercs Saint-Viateurs et des Petites Missionnaires de Saint-Joseph. Souvent elle se rend très tôt le matin à la "Maison Saint-Joseph" d'alors, accompagner les chants grégoriens, pour prises d'habits ou renouvellement de voeux. Aux nombreuses parties de cartes du temps, la soirée se termine invariablement avec du chant et encore là, on retrouve Hélène au piano ou à l'accordéon accompagnant tous ceux qui veulent chanter.

En 1946, c'est au tour de Saint-Malo de profiter de ses talents, Elle y consacre encore 26 ans et ce au niveau élémentaire. En plus d'accompagner les différentes chorales, concerts d'école, soirées chantantes, Hélène est depuis 1947 organiste à l'église. Elle a aussi à coeur son développement personnel et, pour ce faire, elle complète son degré en éducation avec concentration en français et en musique. Elle suit par la suite des cours de perfectionnement en français au Cap Rouge au Québec, ainsi qu'à La Rochelle en France. Elle participe à plusieurs sessions de Mélo-Mani, ainsi qu'aux choralies internationales à Edmonton, Moncton et à la croisière chantante sur le bateau Alexander Pushkin, de Montréal à Saint-Pierre-et Miquelon.

Ses projets d'avenir; Ils sont nombreux: tricoter pour son petit-fils, participer aux Choralies internationales de 1982 au Manitoba, faire de la musique, s'adonner à la lecture, voyager; en somme, profiter en plein de la vie!

Aurore GOULET



La dernière classe de l'institutrice qui vient de prendre sa retraite, Mme Hélène Arpin.

horaire de cbwft



SAMEDI

4 JUILLET

9:00 CANDY
Dessins animés.
9:30 LA CORDE RAIDE
Série qui met en scène deux jeunes gymnastes anglais.
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
11:00 DAVID COPPERFIELD
Feuilleton tiré du roman de Charles Dickens.
12:00 UNE HISTOIRE DE LA MÉDECINE
L'hôpital: de la charité à l'ordinateur. Asile ou hôtel, prison ou dépotoir, centre de soins, d'enseignement ou d'expérimentation, l'hôpital est passé, depuis l'époque byzantine et arabe, par toutes ces fonctions. Il en conserve encore la trace.
13:00 MORDICUS
L'aéro-modelisme. Ils sont huit. Issus d'un même milieu, fréquentant les mêmes classes. Leur plaisir: construire des fusées miniatures et les envoyer dans le ciel. Quand le temps le permet ils font des lancements pour leur plaisir d'abord, pour leurs amis ensuite. Réal.: Louis Ricard.
13:30 SWING LA BACQUAISE
14:00 CLASSIQUE PETER JACKSON
Golf.
16:00 BAGATELLE
Dessins animés.
17:00 D'HIER À DEMAIN
Jacques Prévert.
18:00 PISTROLI
Début. Variété où se côtoient des chansonniers acadiens et des interprètes acadiens et des interprètes de musique traditionnelle. Anim.: Donat Lacroix.
18:30 À COMMUNIQUER
19:00 REFLETS D'UN PAYS
20:00 CINÉMA
L'Odyssée du Hindenburg''. Drame (USA 1975), réalisé par Robert Wise avec George C. Scott et Anne Bancroft. Fierté du régime nazi, le dirigeable géant ''Hindenburg'', ayant à bord de nombreux passagers, décolle pour une croisière aérienne, jusqu'à ce qu'un incendie éclate à bord.
22:00 FOOTBALL CANADIEN
Du stade Empire de Vancouver, les Alouettes de Montréal rencontrent les Lions de la Colombie britannique. Reporter sportif: Pierre Dufault. Commentateur: Pierre Dumont. Anim.: Camille Dubé.
24:30 (APPROX.) CINÉMA CANADIEN
''La mise en jeu'', drame sentimental (CAN. 1971) avec John Vernon et Frank Moore. Un jeune joueur de hockey de l'équipe ''Maple Leafs'' arrivera-t-il à concilier son bonheur et ses ambitions?

DIMANCHE

5 JUILLET

9:00 LE PETIT CASTOR
Un vilain garnement.
9:30 LES AVENTURES DE CHAPERONNETTE À POIS
Lupin à la chasse au gorille.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 LA RÉVOLUTION NUCLÉAIRE
L'atome pacifique. Parallèlement à l'utilisation militaire de l'énergie nucléaire se sont développées des techniques d'utilisation industrielle ou autres qui ont favorisé l'écologie, la médecine, les arts, les voyages spatiaux, les ouvrages maritimes. Paradoxalement ils constituent un danger pour plusieurs de ces mêmes domaines. L'homme sera-t-il détruit par elle? Avec I. Rabbi, Glenn Seaborg et Pierre Auger (dernière).
12:00 SECOND REGARD
Première partie: les actualités religieuses. Anim.: Myra Cree. Rech. et entr.: Michel Parent. Deuxième partie: Jésus de Nazareth. Réal.: André Simard..
13:00 ZOO
13:30 LA VIE QUI NOUS ENTOURE
Les constructeurs de barrages. Il y a dans ce film qui explore la conception de l'équilibre écologique 2 espèces de constructeurs de barrages, les humains et les castors.
14:00 L'UNIVERS DES SPORTS
la classique Peter Jackson, en direct du club de golf Summerlea. Réal.: Gaston Dagenais.
17:00 LA SEMAINE VERTE
Anim.: Yvon Leblanc. Dossier: le boeuf musqué. Chronique horticole.
18:00 L'OUEST EN PERSONNE
18:30 ZOOM SUR LES BÊTES LIBRES
19:00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault.
LES BEAUX DIMANCHES
La chasse au trésor. Jeu-questionnaire produit la Communauté des Télévisions francophones. Cinq couples de chacun des pays membres de la CTF participent à ce jeu dont une partie à Paris. Anim. Philippe Gildas.



20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Émile Zola ou la Conscience humaine. Drame réalisé par Stellio Lorenzi, avec Jean Topart, Dominique Davray, Maryvonne Schiltz, Pierre Vernier et Yves Brainville. Et j'attends toujours. L'exil en Angleterre, la révision du procès Dreyfus. Le retour en France. Les menaces perpétuelles et pour finir une mort par asphyxie dont on ne saurait dire si elle est réellement accidentelle (dern. de 4).
22:30 NOUVELLES DU SPORT
22:45 CINÉ CLUB
''Himiko'', drame japonais (1973) présenté en version sous-titrée. Épopée fantastique ayant pour cadre l'époque primitive japonaise.

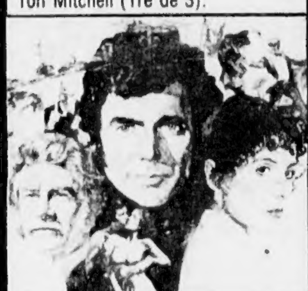
LUNDI

6 JUILLET

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
Comment repirer au cours de l'effort physique.
10:30 GRANGALLO ET PETITRO
Dessins animés.
10:45 MON AMI GUIGNOL
Le Bateau.
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
Anim.: Lise Massicotte.
11:30 SERVICE SECRET
Début. Série d'espionnage avec des marionnettes grandeur nature. Un excellent joueur.
12:00 LES EXCLUS
12:30 BRAVO
Jeu questionnaire. Anim.: Guy Boucher.
13:00 LE TÉLÉJOURNAL
13:05 REFLETS D'UN PAYS
14:00 AU FIL DE LA SEMAINE
14:30 CINÉMA
Le cri du cormoran: le soir au-dessus des jonques. Comédie réalisée par Michel Audiard, avec Paul Meurisse, Bernard Blier, Michel Serreault et Gérard Dépardieu. Un Français moyen se voit embarqué dans un histoire de bijoux que des truands veulent envoyer à Istambul par le truchement d'un cadavre. On offre ce rôle à ce Français. Il s'ensuit une série de fuites et de captures (Fr. 71).
16:00 À TIRE D'AILE
La vie quotidienne d'une famille un peu spéciale composée d'une grand-mère Mammie, du ouistiti Chiffon (marionnette), Pistache (marionnette), une perruche bavarde et enjouée, ainsi que de Valentin (un vrai pigeon voyageur).



16:30 SOL ET GOBELET
Début. Deux clowns vivent des aventures formidables. Avec Marc Favreau et Luc Durand.
17:00 NANNY
Début. La fontaine du parc. La fontaine du parc est abandonnée et les petits oiseaux en sont bien ennuyés. Nanny entreprend une véritable campagne en faveur de sa restauration et organise un spectacle enfantin pour en assumer le coût.
17:30 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
18:00 CE SOIR
18:25 NOUVELLES DU SPORT
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Inv.: Victor Barbeau, ancien professeur et journaliste, écrivain, fondateur de l'Académie canadienne-française (1re de 4).
19:00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Au menu: steak minute; salade de concombres; yaourt aux fruits; sardines grillées au citron (dernière).
19:30 L'ÂGE DE L'ÉNERGIE
Série sur la filière énergétique (4e de 13). L'hydro électricité y'a des limites. Deux exemples de ce qu'on accomplira d'ici quinze ans en Hydro-électricité au Québec: le projet N.B.R. et Archipel en milieu urbain.
20:00 DU TAC AU TAC
Téléroman écrit par André Dubois.
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
La croisée des destins. Série réalisée par Larry Yust et créée par Taylor Caldwell. Avec Steve Forrest, David Birney, Margaret O'Brien, Barbara Parkins et Cameron Mitchell (1re de 3):



22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:53 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CINÉMA
''Les oeufs brouillés'', comédie (Fr. 1975) avec Jean-Claude Brialy et Michel Lonsdale. Un employé heureux, petit Français moyen, est l'objet d'une campagne ''image de confiance'' organisée par le directeur des relations publiques de l'Élysée.

MARDI

7 JUILLET

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
L'incondition physique.
10:30 POUF ET RIQUI
Dessins animés.
10:45 VIRGINIE
Dernière.
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 HEIDI
La plus belle fleur au monde.
12:00 LE COMPORTEMENT ANIMAL
La couleuvre et la tortue.
12:30 BRAVO
13:00 LE TÉLÉJOURNAL
13:05 REFLETS D'UN PAYS
14:00 AU FIL DE LA SEMAINE
14:30 L'HISTOIRE DU CINÉMA FRANÇAIS
L'imagination et le Front populaire au pouvoir 1935-1936. Documentaire. Vers 1934, le nazisme chasse de l'Allemagne plusieurs cinéastes israélites qui gagnent la France et les États-Unis. D'autres producteurs viennent de Russie, de Lithuanie, des États-Unis... C'est, en France l'âge d'or du cinéma commercial et théâtral. Puis vient un certain Prévert et le Front populaire.
15:30 LES RICHESSES DE LA MER
Les dauphins. Chasseurs par excellence, ils possèdent toutes les qualités qui forcent l'admiration.
16:00 À TIRE D'AILE
16:30 DOCTEUR DOLITTLE
Son pesant d'or.
17:00 GRAINE D'ORTIE
L'histoire d'un enfant de sept ans, pupille de l'Assistance publique, qui découvre le monde âpre et rude des adultes. Réal.: Yves Allégret. Production française.
17:30 HORS SENTIER
Documentaire réalisé par Marcel Lamy. Une équipe bien préparée a pour mission de découvrir les sites de pêche à travers lacs, îles de verdure et descentes étourdissantes.
18:00 CE SOIR
18:25 NOUVELLES DU SPORT
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Victor Barbeau se raconte (2e de 4).
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Un loup pas comme les autres (1re de 2). Le fils d'un éleveur de chiens raconte l'histoire d'un loup qu'il a élevé après qu'un chasseur eut tué sa mère par inadvertance.
20:00 L'AIGLE ET LE VAUTOUR
Adaptation française de ''Once an Eagle'' d'Anton Myer (4e de 9). Sam gagne péniblement ses galons, se butant à l'arrogance du capitaine Townsend. Il a la joie de voir sa femme accoucher d'un garçon. Quant à Massengale, il est déjà capitaine mais son ménage menace à tout moment de sombrer.



21:00 PREMIÈRE PAGE
Les trois journalistes Gil Courtemanche, Jean Giroux et Claude Sauvé donnent suite à quelques-unes des questions qui ont fait l'objet d'un dossier à Télémag et nous présentent un reportage produit à l'étranger, en plus de soulever les sujets d'actualité locale et nationale. Anim.: Gil Courtemanche.
22:00 BIZARRE, BIZARRE
Série britannique (Roald Dahl's of the Unexpected).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:03 CINÉMA
''L'accusé mène l'enquête'', drame (USA 1972) avec Elizabeth Ashley et Christopher George. Accusé d'être complice dans l'attaque d'un fourgon blindé un convoyeur décide de prouver luimême son innocence.

MERCREDI

8 JUILLET

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
Condition physique et gastronomie Est-ce compatible?
10:30 GRANGALLO ET PETITRO
Éducation moderne. Pionniers du rail.
10:45 MON AMI GUIGNOL
Le petit Léopold.
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 VERS L'AVENTURE
Histoire de Mabrattu, un jeune garçon qui quitte la maison familiale pour aller à la recherche d'un trésor avec son chien Dingo et son chimpanzé Doum-Doum. Le télégraphiste.
12:00 HAROLD LLOYD
Le richissime Harold est en convalescence dans la turbulente île révolutionnaire de Paradiso. Harold joue les garçons de table.
12:30 BRAVO
13:00 LE TÉLÉJOURNAL
13:05 REFLETS D'UN PAYS
14:00 AU FIL DE LA SEMAINE
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Thème: le folklore. Inv.: père Germain Lemieux du Centre francontarien de folklore de l'un. de Sudbury.
16:00 À TIRE D'AILE
16:30 PIERRE FABIEN ET COMPAGNIE
Un moment de la vie d'un petit garçon. Les tribulations de Georges.
17:00 L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU
La baleine qui chante. Des Îles Vierges aux mers polaires, la Calypso accomplit le périple des baleines à bosse, ces voyageuses perpétuelles. Les membres de son équipage dressent un répertoire sonore des lamentations funèbres qu'elles émettent.
18:00 CE SOIR
18:25 NOUVELLES DU SPORT
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Victor Barbeau se raconte (3e de 4).
19:00 GÉNIES EN HERBE EN VACANCES
19:30 CINÉMA
Le 747 en péril (Airport 1975). Drame réalisé par Jack Smight avec Charlton Heston, Karen Black, George Kennedy et Susan Clark
22:00 À COMMUNIQUER
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:03 CINÉMA
Juliette des esprits. (2e partie). Mélodrame réalisé par Federico Fellini avec Guiletta Massin, dans le rôle principal. Fellini peint avec une très grande sensibilité la vie d'une jeune bourgeoise italienne désoeuvrée.

JEUDI

9 JUILLET

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
la natation.
10:30 POUF ET RIQUI
Le mystérieux monstre des mers.
10:45 RACONTE QUAND TU ÉTAIS PETITE
Les Martinets.
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 WICKIE
L'épée magique.
12:00 PAPA, CHER PAPA
12:30 BRAVO
13:00 LE TÉLÉJOURNAL
13:05 REFLETS D'UN PAYS
14:00 AU FIL DE LA SEMAINE
14:30 CINÉMA
Le convoi des braves (Wagon Master). Western réalisé par John Ford, avec Ben Johnson.
16:00 À TIRE D'AILE
16:30 LA PIERRE BLANCHE
L'histoire de deux enfants de dix ans, qui s'amusent à imaginer des coups pendables pour ensuite les accomplir.
17:00 LES GRANDS FLEUVES, REFLETS DE L'HISTOIRE
La Tamise. Histoire des riverains de la Tamise, fleuve plus important pour sa position géographique que par sa taille modeste.
18:00 CE SOIR
18:25 NOUVELLES DU SPORT
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Victor Barbeau se raconte (dern. de 4).
19:00 EXPLORATION, SPORTS ET LOISIRS
Les Inuit. La vie quotidienne de ce peuple. Les préparatifs pour la chasse à la baleine, la baignade dans les eaux glacées; un pêcheur raconte à son fils une vieille légende; les constructions en bois rond qui servent de garde-manger communautaire, etc. Comm.: Richard Garneau.
19:30 LE PONT
Téléroman de Michel Gréco.



20:00 LES GRANDS FILMS
Funny Girl. Comédie musicale réalisée par William Wyler, avec Barbra Streisand, Omar Sharif et Kay Medford.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CINÉMA
''La rançon de la solitude''. Drame (USA 74) avec Shelley Winters et Michael Constantine. Une agence de détectives privés vient en aide à un industriel, victime d'extorsion de la part d'une jeune femme rencontrée dans un bar.

VENDREDI

10 JUILLET

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
Sachons-nous éduquer aux loisirs.
10:30 GRANGALLO ET PETITRO
Pilote de course. L'art d'être père.
10:45 FABLIO LE MAGICIEN
Les grenouilles qui demandent un roi.
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 JOE LE FUGITIF
Le sergent Will Cory est à la recherche de son fidèle chien policier Joe.(dernière).
12:00 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
12:30 BRAVO
13:00 LE TÉLÉJOURNAL
13:05 REFLETS D'UN PAYS
14:00 AU FIL DE LA SEMAINE
14:30 CINÉMA
Sénéchal le magnifique. Comédie réalisée par Jean Boyer, avec Fernandel, Armontel, Dinan et Liliane Patrick.
16:00 À TIRE D'AILE
16:30 FANFRELUCHE
Théâtre pour enfants.
17:00 L'HISTOIRE DE L'AVIATION
Documentaire réalisé par Daniel Costelle et Jean-René Bouyer (4e de 7): Les routes du ciel. Après plusieurs morts sacrifiés à la technique, les pionniers de l'aviation réussissent enfin à traver les routes du ciel, malgré l'ambiance troublée des années 1929-38. De l'Oiseau Canari (1925) au DC-3, quel progrès.
18:00 CE SOIR
18:25 NOUVELLES DU SPORT
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Malcolm Muggeridge se raconte (1re de 4).
19:00 CINÉ-FAMILLE
Tintin et l'île Noire. Dessins animés réalisés par Ray Gossen. Tintin et le capitaine Haddock sont témoins d'un atterrissage forcé qui les lance à la poursuite de bandits en Angleterre, dans le Sussex puis dans l'île Noire en Écosse.
20:30 HORS SÉRIE
Les roues de la fortune.



21:30 RÉFLEXIONS SUR UNE PETITE PLANÈTE
Série produite par des organismes de radiodiffusion de pays différents, ayant pour but d'identifier les problèmes les plus urgents auxquels la communauté internationale aura à faire face d'ici l'an 2000. Réflexion sur le déséquilibre entre les pays en voie de développement et les pays industrialisés. les efforts de l'ONU pour établir les principes d'un nouvel ordre économique. Production de la Finlande. Prés.: Bernard Derome.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CINÉMA
Dossier 51. Drame (Fr. 1978) avec Roger Planchon et Françoise Lugagne.
24:30 CINÉ NUIT
Trois milliards d'un coup.

Henri Létourneau raconte

Gabriel Dumont



(Suite de la semaine dernière)

Le jeune homme qui aidait Ouellette, son fils adoptif, âgé de 15 ans, on l'appelait "l'Américain" nom que les métis des alentours lui avait donné. Ouellette l'avait acheté d'un Cri pour deux chevaux. "L'Américain" à la longue chevelure blonde et les yeux bleus ne se souvenait pas d'avoir eu un nom. Il se souvenait d'une femme blonde aux yeux bleus qui le tenait dans ses bras lorsque leur caravane fut attaquée par les Indiens. Il se souvenait des cris horribles, des visages bariolés de rouge et de jaune. D'avoir été violemment arraché des bras de la dame blonde. Il avait demeuré une dizaine d'années avec les Sioux qui l'avaient capturé mais, un jour une attaque soudaine par les Gros Ventres du Missouri et ensuite ce groupe qui l'avait parmi leurs butins de guerre, tombé dans une embuscade tendue par leurs ennemis les Cris et "l'Américain" changea de maître. Les Cris, tribu très pauvre en chevaux (13), ne purent résister quand Ouellette leur offrit deux chevaux en échange pour "l'Américain".

Ouellette et sa femme traitait le jeune garçon comme leur propre fils, et pour "l'Américain" c'était le bonheur; la maison en pièces de bois l'emportait sur le tipi ou wigwam. Mais un jour quand Ouellette et son "fils" arrivèrent à la traverse quelqu'un s'était servi du bac pour aller de l'autre côté de la rivière et était revenu mais avait manqué le quai d'atterrissage et le bac était amarré à un piquet planté à la hâte dans le sable de la berge, loin en bas du courant. Ouellette dit, "Qui a fait ça, difficile à savoir! Mais on va le ramener au quai, il va falloir pousser fort sur les perches!"

Ils détachèrent le bac et puis tous les deux poussant de toutes leurs forces pour remonter le courant quand tout d'un coup "l'Américain" poussa un cri et Ouellette levant la tête, le vit tomber à l'eau et disparaître, Ouellette très bon nageur plongea dans la rivière et aucune trace de "l'Américain"! Apparemment il avait posé le bout de la perche sur une roche plate et en poussant le perche, celle-ci en glissant l'entraîna à l'eau. On dit que cet endroit avait un vilain courant de fond, ou peut-être un remous? On ne trouva pas son corps.

Les gens qui ont connu Gabriel Dumont parlent de sa dextérité avec la "cabrèsse" (14), au temps de la course aux bisons on appelait de ce nom la lanière de cuir d'un demi pouce de large et de trente pieds ou plus de long, dont un bout était attaché au cou du cheval et le reste était enroulé lâchement autour du bras gauche du chasseur.

Pendant la course si le cheval tombait, chute causée par un trou de blaireau, la seule chance de salut que le cavalier avait était de saisir de sa main droite la lanière de cuir enroulée alentour de son bras gauche, de cette façon, il pouvait être en selle aussi vite que le cheval était debout (si le cheval avait l'os de la patte fracturé la seule chance que le cavalier avait de se sauver d'être piétiné par les bisons, était, que si un autre cavalier était assez près de lui pour le prendre sur son cheval; une opération qui ne devait pas prendre plus que quelques secondes!)

Plus tard la "cabrèsse" devint le lasso des gens de langue anglaise mais pour le Canadien et le Métis de l'ouest c'est encore la "cabrèsse"!

On mentionne aussi quand Gabriel et ses amis décidèrent de traverser la rivière (Saskatchewan du sud) c'était le printemps, la glace charriait (débacle) la rivière à "plein écart" (remplie d'un côté à l'autre), quand ont vit un troupeau de bisons de l'autre côté de la rivière, alors Dumont et ses amis décidèrent de traverser. D'habitude quand une caravane de chasseurs de bisons était en marche si on arrivait à une rivière, si elle n'était pas profonde, on passait, mais si c'était le contraire on enlevait les roues on plaçait le panier sur une peau de bison, ensuite on relevait les bords de la peau pour envelopper le panier, ensuite on plaçait les roues qui étaient convexes (15) (en forme de soucoupe) une roue sous le panier et l'autre sous le brancard (la partie convexe en l'air).

Alors le tout était mis à l'eau, et on avait ce que les Métis appelaient un "bateau de boeuf". Si l'eau était profonde on se servait de rames, si non, de perches pour pousser! Comme on l'a vu plus haut Gabriel et ses ami avaient décidé de traverser, la nouvelle se répandit comme une traînée de poudre, dans Batoche, les gens se rendirent à la côte pour voir ça. Dumont et ses amis prirent deux charrettes on les mit brancards à brancards, ces derniers bien attachés ensemble, ensuite on enveloppa le tout avec des peaux de bison, où les peaux se joignaient on badigeonna les joints avec de la gomme de pin fondu, on descendit le bâteau de boeuf à l'eau, dans une petite anse où il n'y avait pas de glace, Dumont et ses amis embarquèrent, ils étaient huit hommes, quelques-uns avaient des perches ceux-ci poussaient les énormes blocs de glace qui étaient trop près du bateau de boeuf, les autres maniaient les rames. Les spectateurs sur la côte étaient certains de voir le bateau de boeuf écrasé entre les énormes morceaux de glace. Le lendemain la rivière étant "claire" (sans glace) ils revinrent ramenant la chair de deux bisons qu'ils avaient tués et débités (16).

Je fis quelques autres enregistrements avant de revenir au Manitoba. La seule qui se souvenait de Dumont était Mme Vve Adélaïde Ranger, née Pilon, 81 ans; la ferme de ses parents était peut-être un quart de mille du village de Batoche, village? En 1972, l'église, l'école et le cimetière, le magasin? Un demi-mille plus loin! Adélaïde demeure seule, elle est inquiète, ses enfants sont tous partis, la ferme voisine, appartenant à un de ses frères, est la ferme des Pilon, c'est là qu'Adélaïde est née. Son frère cultive les deux fermes, Parc Canada achète toutes les terres des environs, elle aimerait garder sa terre, mais si son frère vend la sienne, elle se verra dans l'obligation de faire de même (17).

Adélaïde me raconta qu'elle se souvenait très bien de Gabriel Dumont, c'était en 1904 ou 1905, les enfants qui allaient à l'école de Batoche, le dimanche à la messe, avaient leurs places en haut dans une des ailes, ils étaient en deux groupes, les garçons et les filles, accompagnés par leur institutrice Mlle Onésine Dorval. De sa place en haut, Adélaïde pouvait voir Gabriel Dumont, elle dit que d'en haut il était facile à reconnaître à cause de son "galet" (18) Dumont était le seul qui était chauve parmi les fidèles, alors Adélaïde montrait du doigt le "galet" de Dumont et les enfants éclataient de rire et Mlle Dorval grondait Adélaïde qui en était la cause.

(suite prochainement)

(13) Antoine Ferguson dit que les Cris n'avaient pas beaucoup de chevaux à l'époque. Les Gros-Ventres des prairies et leur alliés les Pieds-Noirs étaient fameux pour organiser une razzia. Les troupeaux de chevaux étaient gardés constamment et malgré toutes les précautions, une razzia la nuit et une centaine de chevaux étaient volés dans bien des cas tout un village, comme disait Antoine, "était à pied".

(14) La cabresse ou cabrèce (lasso, lariat, riata) de France au Canada et de l'est apporté dans l'ouest par les voyageurs, en usage à la ferme ou ranch par les Canadiens et Métis.

(15) Roues de charrette étaient couvexes. Les vieux Métis qui avaient construit des charrettes et ceux qui s'en étaient servies, disaient "qu'ils n'avaient pas de chemins, ni ponts à l'époque des charrettes alors quand ils passaient dans l'eau, muskeg (marais) ou rivière, le bois sec des roues absorbait l'eau et comme de raison, les rais et jantes enflaient, alors, si les roues eussent été droites, les jantes se seraient brisées. (Dû à la pression des rais détrempés), alors, plus le bois de roues était détrempé plus les roues devenaient convexes et en séchant les rais se redressaient et les roues reprennaient leurs formes originales.

(16) Débité: le boucher débite la carcasse de l'animal en morceaux de choix, prêt à être cuit, boulli, grillé, longe, rôti, etc.

(17) L'année suivante son frère vendit sa terre et Adélaïde fit de même.

(18) Les Métis appellent une tête chauve un galet. Ils appellent aussi de ce nom les pierres plates ou cailloux plats qu'on trouve sur le bord des rivières.

Un symbole de dévouement des Soeurs Grises

Tout Chesterfield Inlet s'était mis en fête. Ce minuscule village esquimau accueillait à bras ouverts une trentaine d'invités dont certains arrivaient d'aussi loin que Montréal et Nicolet. Tous venaient pour célébrer le cinquantenaire de l'ouverture de l'Hôpital Sainte-Thérèse et de l'arrivée des Soeurs Grises sur les côtes rocheuses de la mer d'Hudson.



De gauche à droite: Sr Jeannette Gagnon, secrétaire générale des Soeurs Grises de Montréal, Sr Anastasie Héroux, une des fondatrices de l'hôpital Chesterfield-Inlet, Sr Marie Bonnin, supérieure provinciale de Saint-Boniface, Sr Georgette Charette, supérieure de la communauté de Chesterfield-Inlet. (Photo: J.-P. Aubry)

Ceci se passait le 26 mai dernier. Les bancs de neige entouraient encore les maisons et la glace s'étendait à perte de vue sur l'immense baie. Cependant les banderoles battaient au vent, leurs couleurs mettaient du printemps dans l'air.

C'était un jour de retrouvailles pour les Inuit de Chesterfield. Ce l'était aussi pour les Soeurs Grises de Nicolet et de Montréal qui revenaient dans ce pays qu'elles appellent encore leur "chez-nous" après en avoir été absentes pendant déjà dix, quinze ou même vingt ans.

Descendant des camionnettes qui les avaient amenées de la piste d'avion jusque sur la place sablonneuse devant le petit hôpital cinquantenaire, les Soeurs furent aussitôt entourées. De part et d'autre, on cherchait à reconnaître des traits de visage, un sourire, un regard. Ce n'était pas tâche facile pour l'Inuk qui autrefois ne voyait ces visages de religieuses naguère jeunes qu'encadrés d'une guimpe. Tout à coup, tout revenait On s'était reconnu. Les yeux embués, on se donnait une chaleureuse accolade, la joie des retrouvailles faisant oublier "des ans l'irréparable outrage"!

Cependant, une visiteuse n'eut aucune difficulté à se faire reconnaître. "Naya" St-Ignace (Sr Anastasie Héroux) qui résume pour les Inuit les cinquante années des Soeurs Grises parmi eux. Sr Héroux faisait partie du premier contingent de quatre Soeurs Grises à débarquer à Chesterfield Inlet le 12 août 1931. "Naya" St-Ignace était alors âgée de 31 ans. Elle sera affectée à la mission de Chesterfield pendant 35 ans.

Trois jours durant, le petit hôpital fut littéralement envahi. Tout le monde voulait saluer les "nayait", revivre les souvenirs que leur rappelait une exposition de photos. Des Inuit vinrent même de Rankin Inlet, couvrant les 70 milles en motoneige.

Organisées conjointement par l'évêque de Churchill, Mgr Omer Robidoux, o.m.i., les Soeurs Grises et les autorités civiques de l'endroit, les festivités du jubilé se déroulèrent pendant deux jours. L'aspect religieux de l'événement fut célébré le mercredi soir 27 mai. Le lendemain soir, c'était la fête civile.

À la messe d'action de grâce présidée par Mgr Omer Robidoux, entouré de huit concélébrants, on pouvait remarquer Mgr Maurice Baudoux, représentant l'archevêque de Saint-Boniface, le P. Roy Carey, directeur de "Catholic Church Extension", les dix Soeurs Grises actuellement en mission à Chesterfield et dans le diocèse de Churchill-Baie d'Hudson, et quinze autres de leurs compagnes, dont la représentante de leur Supérieure générale, Sr Jeannette Gagnon, secrétaire générale, Sr Marie Bonin, supérieure provinciale de Saint-Boniface, et Sr Rose-Ange Gervais, supérieure provinciale de Nicolet.

Dans son homélie, Mgr Robidoux présenta l'oeuvre de l'Hôpital Sainte-Thérèse (consacré principalement et presque exclusivement depuis 1977 au soin des handicapés (comme "le pilier de son diocèse" et comme "un défi à la conscience de notre temps".

"Cette année, dit-il, nous soulignons un peu partout l'Année des Handicapés. Il se donne des conférences, des beaux discours. Ici, à Chesterfield, nous n'avons pas de discours, nous n'avons rien d'écrit. Mais nous avons de l'action, nous avons des gestes... Le Christ nous a dit: 'Si vous ne croyez pas en mes paroles, croyez au moins dans les oeuvres que vous voyez!'

"Ce respect pour la vie des handicapés, c'est le respect pour la vie qui est don de Dieu que les Soeurs Grises témoignent ici à l'Hôpital Sainte-Thérèse.

"Tout cela est interpellation pour ma foi... À travers leurs gestes, à travers leur charité, par la consécration de leurs talents et de leurs personnes auprès des souffrants, des infirmes, des handicapés, c'est la Bonne Nouvelle que les Soeurs apportent aux pauvres... En soignant le corps de Rosanne, Marikuly, Joseph... elles soignent Jésus-Christ: 'Ce qie vous faites au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous le faites.' ...Qui peut comprendre? C'est une interpellation adressée à la foi de l'Église, à la conscience de notre Société!"

Le banquet de caribou offert le jeudi soir 28 mai par la population locale allait permettre à de nombreux conférenciers de rappeler les cinquante ans d'histoire de "l'aventure" de l'Hôpital Sainte-Thérèse et des Soeurs Grises à Chesterfield. Ce fut aussi l'occasion d'honorer deux méritants pionniers de cette "aventure", Sr Anastasie Héroux, première infirmère de l'hôpital, et le frère Gilles-Marie Paradis, o.m.i., pendant près de cinquante ans "l'ikkumaliriji", c'est-à-dire celui qui s'occupe des moteurs. Mgr Robidoux remit à chacun une bénédiction de Sa Sainteté Jean-Paul II.

Dans une brochure préparée et distribuée à l'occasion du jubilé, le père Charles Choque, o.m.i., lui-même ancien missionnaire à la Baie d'Hudson, raconte comment Mgr Arsène Turquetil, o.m.i., alors préfet apostolique de la Baie d'Hudson, dut pratiquement arracher des autorités fédérales la permission d'établir un hôpital sur les côtes de la Baie d'Hudson. Les hauts fonctionnaires d'Ottawa songeaient plutôt à un programme de médecins itinérants. Mais les missionnaires, tant anglicans que catholiques, qui vivaient à longueur d'année parmi les Inuit, connaissaient la situation, pour ainsi dire par l'intérieur, et ils voyaient les choses autrement. Ils se lancèrent donc dans "l'aventure" par la construction du corps de l'édifice dès l'été 1930. Ils terminaient les travaux l'été suivant.

L'obédience

Pendant l'hiver 1931, Mgr Turquetil se met en frais de trouver une communauté de religieuses pour son hôpital. Il s'adresse aux Soeurs Grises de Montréal. Sa requête reçoit une écoute sympathique, mais la communauté montréalaise ne se sent pas les moyens d'y répondre. L'évêque de Churchill porte alors sa demande auprès des Soeurs Grises de Nicolet. Celles-ci acceptent le dimanche de Pâques 5 avril 1931 et se mettent aussitôt à l'oeuvre pour rassembler une première équipe.

"J'ai reçu mon obédience le 6 mai, raconte Sr Anastasie Héroux. J'étais à l'hôpital de Cardston en Alberta. Sr Marie-Anne Fréchette était à l'école indienne de Cardston. Le 10 mai, nous partions pour Nicolet où nous nous sommes préparées pendant un mois à notre nouvelle mission."

Arrivées à Chesterfield par bâteau le 12 août suivant, les religieuses se sont aussi mises à aider à la construction. "Nous faisions tout ce que nous pouvions pour aider", d'expliquer Sr Héroux dont l'obédience était d'être infirmière en charge. Nous sommes entrées dans l'hôpital le 30 octobre. Tout était loin d'être prêt. Le dimanche suivant, nous avons reçu notre première vieille impotente. Elle s'était fait conduire à l'église et après la messe elle arrête ici à l'hôpital. Elle nous dit: "Moi, je suis rendue ici, et j'y reste!" Nous lui avons répondu: "Nous n'avons pas de place! Nous n'avons rien de monté, pas de lit!" Elle nous répond: "Ça ne fait rien. Je vais me mettre dans un petit tas dans ce coin-là, je vais rester là et je vais être contente!" Et ça a commencé comme ça!..."

Il fallut aussi prendre l'enfant qui accompagnait la vieille. Et ainsi, sans plus, les Soeurs Grises se virent lancées dans "l'aventure" à la fois d'un hospice, d'un orphelinat et d'un hôpital!

Entre temps, soit en 1941, leurs deux communautés de Nicolet et de Montréal se réunissaient en une seule congrégation. On ne l'avait pas prévu alors, mais cela amènerait éventuellement les Soeurs Grises de la Province de Saint-Boniface à s'engager à leur tour dans la mission de Chesterfield.

Cela survint en 1953. Comme le diocèse venait d'ouvrir une école du jour, il y fallait des institutrices qui connaissent l'anglais. L'on fit alors appel à des religieuses formées dans l'Ouest canadien. Et en 1968, la communauté de Chesterfield passa sous la juridiction de la supérieure de la Province de Saint-Boniface.

"Il est assez extraordinaire de voir ces femmes, de commenter une supérieure majeure au sujet des religieuses qui ont travaillé dans le Nord. Elles n'ont aucunement été traumatisées par l'expérience. Au contraire!"

De fait, des 62 religieuses qui ont été en mission, soit à l'hôpital, soit à l'école-pensionnat de Chesterfield, la très grande majorité sont encore actives. De l'équipe des quatre fondatrices, deux sont encore vivantes. Elles jouissent maintenant de la retraite après avoir accumulé respectivement 30 et 35 ans de service dans le Nord: Sr Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, maintenant âgée de 75 ans, et Sr Anastasie Héroux, dont nous avons parlé plus haut et qui porte allègrement ses 81 ans.

Une anecdote en dit assez long sur l'esprit qui semble avoir toujours animé cette communauté de l'Arctique. C'était au cours de l'été 1940. Les religieuses faisaient leurs exercices de retraite annuelle tout en travaillant. "Il le fallait bien, d'expliquer une des anciennes. En ce temps-là, il n'était pas question de descendre au sud pour la retraite. On observait un plus grand silence et l'on faisait les exercices spirituels tout en continuant notre ouvrage!" Voici qu'il leur arrive sur les entrefaites deux compagnes qui viennent de recevoir leur obédience pour le Nord. Aussitôt les deux "nouvelles" s'offrent pour remplacer pendant que les autres continueront leur retraite. Celle qui s'était chargée de remplacer à la cuisine avait apporté avec elle des tomates fraîches. "Mais elle n'en avait dit mot à personne, rapporte celle qui l'avait accompagnée. Or voici qu'un ou deux jours plus tard, en entrant au réfectoire, les retraitantes aperçoivent des tomates fraîches sur la table, quelque chose qu'elles n'avaient pas vu depuis neuf ans! L'on fait la prière de bénédiction et l'on s'attable, toujours en silence. Mais les yeux rivés sur les tomates! Soudain, une des retraitantes n'en peut plus: "Retraite ou non, on ne va tout de même pas manger ça en silence!" Et toutes de déguster leurs tomates avec une joie évangélique!

La même raconte comment elle s'était mise à pleurer en voyant sortir du fourneau des pommes de terre en robe des champs: "Des patates! Moi qui aimait ça à la folie! Je n'en avais pas vu depuis un an! La vue des patates me faisait m'ennuyer! J'ai été en tout seize ans en mission. La première fois, j'ai été dix ans sans sortir! J'avais 23 ans quand je suis partie en mission. J'étais l'aînée d'une grosse famille. Quand je suis retournée visiter ma famille au bout de dix ans, je ne reconnaissais pratiquement personne! J'ai pris un de mes frères pour le mari de ma soeur! Mais j'ai aimé la mission. Ça a été mon "chez-nous!"

La frugalité de vie, le dévouement incessant au service des malades, des souffrants, l'expérience de l'entraide et de la charité communautaire, la compréhension des supérieures, la vie de prière assidue, la découverte du visage de Dieu dans les pauvres, l'attachement des Inuit, la fraternité des Missionnaires Oblats, le paysage à la fois sobre et impressionnant dans son silence et son immensité, "tout cela, avoue à sa manière chacune des Soeurs, nous a valu et nous vaut encore une expérience extraordinaire, inoubliable!"

Leur seul regret, pour la plupart, c'est de n'avoir pu apprendre la langue esquimaude. "Je me souviens, raconte une des Soeurs, je tenais dans mes bras une petite esquimaude qui était mourante. Elle parlait, me disait en esquimau qu'elle était fatiquée, et j'étais là incapable de me faire comprendre, de la réconforter dans sa langue!" Cependant, une autre religieuse, apparemment mieux douée pour les langues, réussit à apprendre l'Inuktut en écrivant des mots sur ses manchette blanches d'infirmières!

Interrogées sur leurs plus grandes peines lors de leur séjour dans le Nord, les Soeurs ont été unanimes à répondre que "ça a été la mort accidentelle des missionnaires, qui sont disparus au cours de voyages et qui n'ont jamais été retrouvés, et aussi les épidémies et les mortalités chez les Esquimaux!"

Alors que les trente visiteurs retournaient prendre l'avion nolisé par Mgr Robidoux, ce vendredi 29 mai 1981, s'abritant à qui mieux contre les rafales d'un "printemps" arctique, d'aucuns parmi eux s'interrogeaient sur ce que réserve l'avenir. Pendant combien de temps encore les Soeurs Grises pourront-elles rester à Chesterfield? L'hôpital Sainte-Thérèse continuera-t-il encore plusieurs années? Les Inuit en prendront-ils la relève? Quand y seront-ils prêts? Comment s'y prépareront-ils? Quelle collaboration les blancs sont-ils prêts à leur apporter?

Au banquet de la veille, le sénateur inuit William Adam, de Rankin Inlet, a prononcé un discours qui laissait pointer plusieurs de ces questions. Il a affirmé en substance, s'adressant tant aux autorités gouvernementales, aux professionels, qu'aux Missionnaires Oblats et aux Soeurs Grises: "Vous nous avez aidés à vivre et à prendre conscience de notre identité. Notre destinée est désormais entre nos mains et nous travaillerons pour le respect de nos droits légitimes!"

Venant d'une personnalité politique, ces paroles méritent peut-être d'être retenues. Entre temps, pour les douze handicapés ou invalides inuit dans l'hôpital Sainte-Thérèse de Chesterfield, une seule chose compte: que les Soeurs Grises continuent à leur montrer qu'ils ont le droit de vivre, qu'ils sont dignes d'être aimés!

Jean-Paul AUBRY, o.m.i.

INTERROGATION

Comment la musique me fait prier

Dès avant ma naissance, la musique règne au foyer, puisque mon père chante et que maman joue du piano. Il me faudra cependant de longues années d'étude et d'expérience avant que mon esprit ne s'ouvre aux multiples facettes que recèle la musique et que celle-ci ne le porte à prier.

Tout récemment encore, deux magnifiques événements liturgiques, vécus coup sur coup, allaient enrichir ma vie de chrétienne et de religieuse. Le premier fut le déroulement de la Semaine sainte à la Cathédrale de Saint-Boniface, depuis l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem jusqu'à sa Résurrection glorieuse, en passant par la Cène et la Passion, sans oublier bien entendu, la Messe chrismale. Parce que longuement méditées et planifiées par les responsables de la Paroisse, ce furent des célébrations extrêmement significatives du Mystère pascal.

Le second, une session intensive de 15 heures, rassemblait quelque 180 personnes (religieuses et laïques) venues non seulement du Manitoba, mais des provinces avoisinantes, pour apprendre à mieux prier la Liturgie des Heures, communément désignée autrefois sous le nom de "Bréviaire". Deux rassemblements d'Église donc où j'ai senti le Christ prier en nous selon qu'il nous l'a promis: "Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux" (Mt 18, 20). Or, je puis affirmer que ces deux expériences, enveloppées d'hymnes, de chants et d'acclamations vibrantes, jaillissant du fond des coeurs et soulevant l'assemblée, ont assuré ma prière durant ces jours bénis entre tous.

Comment au juste la musique peut-elle me faire prier?

Il faut d'abord préciser que la musique est un art et qu'à ce titre, elle doit être l'expression d'un idéal de beauté. "Le beau est ce qui donne la joie", dit Jacques Maritain, dans "Art et Scholastique" (p. 35). Et plus loin: "Le beau est essentiellement délectable" (idem, p. 41). Que conclure, sinon que le résultat essentiel d'une belle oeuvre musicale, quel que soit son genre, consiste à détendre et à réjouir l'esprit, à l'élever, le transporter et finalement lui inspirer des sentiments susceptibles de se transformer en actions de grâce envers le Créateur, auteur de tout bien.

Toute musique religieuse ne me fait pas prier. Les textes les plus parlants, qu'ils soient tirés de la Bible ou des plus grands écrivains spirituels, ne m'inspirent guère si la musique qui les accompagne ne vaut rien, tant du point de vue de la mélodie et de l'harmonie que du rythme et de la forme. Par contre, que d'oeuvres profanes (symphonies, ballets, opéras, etc) me valent une contemplation. Pour ne citer, par exemple, que le "Nabucco" de Verdi, entendu dernièrement, où Nabucco s'adresse au Dieu des Juifs dans un air de supplication qu'aucune prière chrétienne, à mon sens, ne peut égaler. Que dire du "Messie" de Haendel, qui constitue une suite de méditations sur les mystères joyeux, douloureux et glorieux. Il s'agit d'une épopée dans laquelle sont racontés tous les grands faits chrétiens depuis les Prophéties jusqu'au Jugement dernier, en parcourant le cycle de l'année liturgique; en somme, une musique d'une inspiration mystique rare. Comment passer sous silence le "divin" Mozart qu'en vieillissant, j'affectionne comme un livre de chevet! Tout, chez lui, depuis ses petits menuets, ses sonates et concertos pour piano et violon, jusqu'à ses opéras, sans omettre ses symphonies et sa musique de chambre, est empreint d'une sérénité et d'une spiritualité seules dignes d'une âme d'élite. Et, j'en passe forcément.

Prier sur de la beauté

Depuis bientôt 40 ans, mon métier de professeur de musique me fournit de nombreuses occasions de louanges, puisque je vois s'ouvrir à l'art des sons les jeunes cerveaux (et de moins jeunes aussi!) confiés à mes soins. D'autre part, pour peu que je tende l'oreille, et suivant les saisons, la musique de la Création ne cesse de m'enchanter, de réjouir mon âme, qu'il s'agisse du chant des oiseaux, du murmure d'un ruisseau, du mugissement des vagues, du vent dans la plaine...

"Je veux que mon peuple prie sur de la beauté", avait dit Sa Sainteté le Pape Pie X, en édictant son Motu Proprio sur la musique sacrée (1903), document qui donnait au chant grégorien un nouvel essor. Puisqu'elle s'allie étroitement au texte sacré pour l'enrichir sans le dominer, cette musique au rythme souple, au style noble et ample, à la ligne mélodique pure et sublime à la fois, l'Église en a fait "le chant propre de la liturgie romaine..." (Constitution sur la Liturgie, No 116). Nombreux sont les compositeurs de renom, tels Berlioz et Rachmaninoff, qui y ont puisé en insérant, par exemple, dans l'une ou l'autre de leurs oeuvres, le thème impressionnant du Dies irae. Même si c'était dévier des règles de la Liturgie des Défunts, j'aimerais tellement qu'à ma dernière Eucharistie ici-bas, l'on exécute, entre autres, un beau Gloria grégorien, ainsi que l'In Paradisum et le Salve Regina. Telles sont mes dernières volontés... musicales!

Par-dessus tout, reste pour moi le Psaume, partie intégrante de la Liturgie des Heures, liturgie qui, selon une tradition antique de l'Église, doit rythmer la journée et en sanctifier toutes les heures. Le Psaume, avec sa cantilène, demeure une prière parfaite de louange, de supplication et d'intercession à l'endroit de la Trinité; c'est une prière puissante qui porte mes intentions, celles de l'univers et de tous les temps et surtout, celle de Jésus. "Chantez avec la voix, chantez avec le coeur, chantez avec la bouche, chantez par toute votre vie: 'chantez au Seigneur un chant nouveau' " (Homélie de saint Augustin sur le Psaume 149).

Forte de cette injonction, et tant que le Seigneur me prêtera vie pour le louer et le servir dans mes frères, j'emprunte sans cesse au Psalmiste le verset 33e du Psaume 103 que je fais mien:

"Je veux chanter au Seigneur, tant que je vis,
je veux jouer pour mon Dieu tant que je dure."

Noëlla Raymond, s.n.j.m.

Vie sociale

Naissances

*Jolyne **Martel** née le 12 juin 1981, fille de Gilles et Monique (née Fiola) de Saint-Léon.*

*Cory Jérémie **Rondeau** né le 2 juin 1981, fils de Rhéal et Debbie (née Boulet) de Saint-Léon.*

Baptêmes

*Roland **Poiron** fils de Doris et Claude Poiron de Saint-Léon fut baptisé le 20 juin en l'église de la paroisse. Le parrain et la marraine sont Alfred et Florence Dufault, oncle et tante de l'enfant.*

Mariages

__Aline Talbot__ de Saint-Léon et __Bob Winters__ de Manitou dont le mariage a eu lieu le 20 juin à Saint-Léon. Ils demeureront à Manitou.

Saint-Francois-Xavier

Calendrier

Dimanche le 12 juillet, à la salle communautaire, à compter de 14h30, se dérouleront les célébrations en l'honneur de la famille pionnière Terras. À cette occasion, la Société historique du Manitoba présentera une plaque.

Dimanche le 26 juillet, tous les paroissiens seront invités à la journée d'amusements en famille qui débutera à 11h00 avec une messe en plein air, suivie d'un dîner pique-nique de 12h00 à 13h00. Suivront ensuite une série d'activités pour les paroissiens de tous les âges.

Sainte-Agathe

Le programme d'été a déjà débuté

M. Donald Trudel, coordonnateur de loisirs, sera en charge du programme d'été pour Sainte-Agathe. Le programme se déroulera dans le gymnase et la cour d'école et consistera d'activités de loisirs, jeux, artisanat, entre autres. Ces activités ont débuté le 29 juin et se termineront le 15 août. Les lundis, mercredis et vendredis, le matin sera réservé pour les enfants de 5 à 9 ans, l'après-midi, pour les enfants de 10 à 12 ans. Une cotisation de $8.00 par enfant ou $15.00 par famille sera imposée pour défrayer le coût du matériel d'artisanat. Pour plus de renseignements, composez le No 882-2402.

Du côté des finissants scolaires

Samedi le 20 juin, dix élèves de Sainte-Agathe furent très fiers de recevoir leur diplôme de la 12e année à l'Institut collégial de Saint-Jean-Baptiste. Les élèves furent: Mona Beaudry, Gisèle Dorge, Viviane Fontaine, Juliette Granger, Léo Gratton, René Lemoine, Jacques et Joseph Lévesque, et Marcel Ouimet. Pour la plus haute moyenne obtenue dans divers sujets, les élèves suivants se sont mérités des prix: Juliette Granger en anglais 300 et dactylographie 302, Mona Beaudry en mathématiques 301 et loi 302, Jacques Lévesque en sciences 301.

Jeanne Alarie, Jeannette Alarie, Nicole Beaudry, Ginette Lemoine, Martin Lemoine, Paul Phaneuf et Monique Robert recevaient leur diplôme du Collège de Saint-Boniface samedi le 27 juin en la Cathédrale de Saint-Boniface. Monique Robert était récipiendaire d'une bourse, don de la division de Saint-Boniface.

40e anniversaire

Dimanche le 28 juin, la famille Lemoine organisait un thé pour leurs parents Léopold et Léonie, qui célébraient leur 40e anniversaire de mariage. Ce fut une très belle occasion pour la famille et la parenté d'accueillir en même temps les nouveaux mariés, Janet-Ann (Burke) et Léonard Lemoine venus de Victoria en Colombie britannique.

Rachel LEMOINE
Irène LEMOINE

Les trophées donnés à la journée de mérite

Comme les années dernières, les élèves de l'école eurent le 26 juin leur "Journée de mérite" où on distribuait des médailles, certificats et trophées aux nombreux étudiants de la maternelle à la neuvième année. Les trophées pour expression française, gracieuseté du Comité de parents, étaient présentés par le président, M. Claude Vermette.

Au nom des Chevaliers de Colomb, M. Louis Robert remit les prix (sports) à nos athlètes. Comme divertissement, Jacqueline Vermette exécutait une pièce de piano, tandis que les finissants de la neuvième année présentaient un chant, "Histoire d'Antan". Mme Lucille Clément, présidente de la Ligue des femmes catholiques d'Aubigny recevait un certificat de remerciement pour le goûter bien apprécié.

Calendrier

7 juillet, l'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Sainte-Agathe aura lieu au Centre culturel et récréatif à 20h00.

12 juillet, tournoi de balle organisé par les Chevaliers de Colomb et l'équipe de balle de Sainte-Agathe.

26 juillet, pique-nique du district.

Saint-Claude

Une fête nationale à la mesure du pays

D'un océan à l'autre, le Canada était en fête le 1er juillet. Le village de Saint-Claude ne faisait pas exception.

Jeunes et vieux se sont rencontrés dans la salle du "curling rink" mercredi après-midi pour célébrer la fête du Canada. Il faisait bon entendre les petits bambins chanter l'hymne national en français avec une assurance et une fierté de leur pays, nullement préoccupés par le fait que leur "sonorité" éclipsait la voix des adultes.

Dans une ambiance de fête: musique, salle décorée avec ballons, drapeau canadien et un souhait en grosses lettres "Bonne fête Canada!", les gens ont circulé pour voir les expositions diverses. Il y avait un coin d'information intitulé "Saint-Claude aujourd'hui", ses services communautaires, développement et progrès, commerce, agriculture et industrie laitière. Un autre étalage avait pour thème "Un immigrant au Manitoba". Ceci comprenait le travail d'une vingtaine d'interviews faits par les élèves de la 6e année auprès des immigrants pionniers habitant la région de Saint-Claude: Français, Belge, Suisse, Allemand, Danois.

Ces mêmes élèves ont mis en exposition d'importants renseignements reçus comme résultat de leur correspondance avec les différents groupes ethniques du Manitoba: Ukrainiens, Mennonites, Islandais, Italiens, Chinois, Hindous, Français, Belges, pour n'en nommer que quelques-uns. Les visiteurs ont montré un vif intérêt à cette exposition qui montrait bien l'aspect important du multiculturalisme de notre pays.

Pour faire connaître davantage notre beau pays, le Canada, 12 élèves ont représenté les dix provinces, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Feuille d'érable en main et étiquette pour identifier la province qu'ils représentaient, chacun a parlé de la beauté de sa province et la richesse de ses ressources naturelles. Ils ont terminé en s'exclamant en choeur: "Bonne fête Canada!"

La deuxième partie du programme consistait à distribuer les prix aux gagnants d'un grand concours lancé par l'intermédiaire du journal local "La Gazette". Les organisateurs de ce concours se disent agréablement surpris d'avoir eu un total de 171 participants.



Les 12 élèves représentant le Canada, de gauche à droite: Gilbert Danais (Territoire du Nord-Ouest), Lucille Dubois (Yukon), Raymond Vandel (Terre-Neuve), Chantal Ricard (Nouveau-Brunswick), David Major (Nouvelle-Écosse), Mireille Collet (Île-du-Prince-Edouard), Daniel Philippot (Québec), Suzanne Major (Ontario), Suzanne Gobin (Manitoba), Denise Dion (Saskatchewan), Shelly Mazurat (Alberta), Denis Godard (Colombie britannique).



Pendant les cérémonies, l'auditoire savait être attentif.

La richesse culturelle de la communauté

De plus en plus, les gens de Saint-Claude semblent prendre conscience de la richesse culturelle d'une petite communauté cosmopolite telle que la paroisse de Saint-Claude. Ceci s'est fait remarquer dans le travail d'interviews faits par les enfants.

Les adultes n'entendent pas se laisser dépasser par les enfants. Ils feront valoir une partie de ce multiculturalisme lors de la Fête française, dimanche le 12 juillet. Les pavillons savoyards et bretons feront ressortir la richesse culturelle qu'ils ont apportée à notre pays: chants, danses, objets d'art, mets particuliers de leur région, films et diapositives de la Savoie et de la Bretagne. Ainsi la Société historique vise à développer d'année en année un genre de mini-Folklorama.

Rose PHILIPPE
Liliane BERNARD

Saint-Léon

Les trophées distribués à l'école

Les trophées pour l'élève le plus méritant de chaque classe furent présentés dimanche le 28 juin, après la messe. C'est le directeur de notre école, M. Jean-Joseph Ismé qui en fit la présentation, assisté de Roland Talbot, président du comité de parents et d'Odile Martel, présidente du comité culturel, donateur des trophées.

M. Ismé expliqua que l'élève méritant un trophée n'est pas nécessairement le meilleur de la classe ou celui qui a les plus hauts points. C'est plutôt l'élève qui a mis le plus d'application et d'ardeur dans ses travaux scolaires durant toute l'année et qui a fait des progrès remarquables.

Ces élèves gagnant un trophée sont: Nadine Geirnaert (classe 1 et 2), Colette Labossière (classe 3 et 4), Réal Comte (classe 5 et 6) et Edward Grenier (classe 7 et 8).

Marie C. LABOSSIÈRE

Les Petites Nouvelles

L'UNF fêtera le 14 juillet

À l'occasion du 192e anniversaire de la prise de la Bastille, l'Union nationale française organise pour ses membres et amis(es) - et pour tout ceux "qui ont gardé un petit coin de France au fonds de leur coeur" - une célébration digne des plus belles traditions populaires.

La Fête se tiendra au siège de l'Union 541, rue Giroux à Saint-Boniface. Elle se célébrera le samedi 11 juillet, c'est-à-dire trois jours vant la date officielle, de façon à pouvoir profiter du congé de fin de semaine. Il ne sera pas question de se lever tôt le lendemain matin pour reprendre le travail!

Comme il ne saurait y avoir de célébration sans événement gastronomique, un repas sera préparé par M. et Mme Beltrand, les propriétaires bien connus de la pâtisserie "La Tour Eiffel".

Le samedi 11 juillet les portes de l'Union nationale française s'ouvriront à 18h30 afin de permettre aux invités de rencontrer leurs amis et de faire de nouvelles connaissances. On s'attend en outre à la visite du consul de France, M. Louis Vannini et Mme qui seront présents.

Musique classique et moderne

Après le repas, on pourra danser jusqu'à une heure avancée de la nuit selon la coutume du 14 juillet. Il y aura de la gaieté, des chansons, de la danse, pour tous, jeunes et vieux, petits et grands, amateurs de musique classique ou moderne.

On peut déjà réserver ses places, en téléphonant le soir à: Claude au No 233-2362, Laurence au No 233-0663, Eloi au No 347-5522 pour la région de Saint-Pierre.



LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

MARCOUX, BETOURNAY GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

PIERRE J.R. DENISET
(B.A.LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
305-400 avenue Taché
Saint-Boniface Manitoba

Heures de travail:

Lundi, mercredi, vendredi	8h30-18h30
Mardi, jeudi	8h30-22h00
Samedi	10h00-16h00

Téléphone: 233-0614

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C. SHARP
A.J. HOGUE
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5


233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

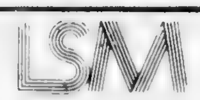
Optométristes

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Entrepreneurs de Construction


LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Gouttières
Ferblanterie Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Saint-Eustache

Trois jeunes baptisés en famille

Une belle célébration familiale se déroula à Saint-Eustache, dimanche le 28 juin 1981. Trois petits bébés ont été baptisés simultanément par le curé Roland Lavoie.

Jenni-Lynn Richard (née le 16 mai 1981), fille de Roland et Anita (Beaudin), eut pour parrain et marraine, M. et Mme Luc Allard.

Jeannelle Louise Allard (née le 10 juin, 1981), fille de Luc et Diane (Beaudin), eut pour parrain et marraine, M. et Mme Roland Richard.

Justin Dominic Dana Beaudin (née le 11 juin), fils de Gilles et Lucille (Legault) Beaudin, eut pour parrain et marraine, M. et Mme Dana Payment.

Une quarantaine de personnes de la parentée des trois familles ont participé à la célébration du baptême. C'était une occasion rare, la première de la sortie pour tous ceux qui étaient présents.

Pour les grands-parents, des nouveaux comptes des petits-enfants ont été pris: M. et Mme Arthur Richard: le septième; M. et Mme Laurent Allard: le huitième; M. et Mme Joseph Legault: le neuvième; et M. et Mme Albert Beaudin, le vingt-et-unième, le vingt-deuxième et le vingt-troisième!


La famille réunie pour la traditionnelle photo.

Six jeunes ont effectué leur communion

Le 21 juin six jeunes de la paroisse ont fait leur première communion. Rachelle Beaudin, Kelly Bernardin, Jacqueline Lachance, Gérald Gérard, Neal Griffiths et Shawn Larocque furent préparés pour cette fête eucharistique par Mme Lucille Beaudin et M. Greg Dunwoody, deux responsables de la cathéchèse. Le curé Roland Lavoie, ainsi que les parents, ont jugé que les enfants étaient prêts pour recevoir Jésus pour la première fois.

Au mois d'avril une rencontre eut lieu entre Mme Beaudin, M. Dunwoody et les parents. Après leurs conseils les parents ont pris la tâche de faire les dernières préparations pour la fête avec les enfants. Quatre autres rencontres et la cérémonie fut planifiée, des invitations envoyées, des décorations faites, des chants pratiqués et six petits coeurs préparés pour Jésus.

Avec toutes ces préparations, la messe fut un beau succès. Après la célébration et la distribution des certificats de communion par le curé Lavoie, les invités des jeunes ont partagé un beau gros gâteau de communion.

Sans doute que nos six jeunes se sentaient bien partie de notre communauté chrétienne après cette participation à leur premier vrai dimanche eucharistique.

Michelle BEAUDIN

La cathéchèse

Le programme de catéchèse enseigné à l'école de Saint-Eustache est préparé et présenté aux élèves par les bénévoles.

Ce travail, que les parents reconnaissent comme un qui prend du temps, l'assistance à des réunions, la recherche, est coordonné par Mme Jeannette Bergeron. Le comité de catéchèse d'enseignants, est composé de: Lorraine Bernardin, Céline Fleury, Lucille Beaudin, Greg Dunwoody, JoAnn Pagée, Gerry-Lynn Richard, Monique Allard, Lucille Laramée et Sr Diane Belisle.

SPECS UNLIMITED
1035 Gateway Rd.
1375, rue McPhillips magasin Loblaw 334-5904
Division verres de contact 185 rue Carlton Lakeview Square 943-5511
2609, avenue Portage à Thompson Drive 889-6916
295, avenue Nairn au Pont Louise 667-5321

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ST ANTHONY'S BOOK & CHURCH SUPPLIES
(précédement Burns-Hanley)
164, boulevard Provencher Winnipeg
R2H 0G3 Tél.: 233-4480

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

À LOUER: rue Dollard, 2 pièces partiellement meublées avec facilité de cuisine pour personne tranquille. Libre le 1er août. Prix $115/mois, inclus toutes utilités. Tél.: 233-6054 après 16h.
-1121-

À VENDRE: mobilier de chambre à coucher, bois foncé "Oriental Motif" comprenant chiffonnier (High Boy) moitié avec porte doublée en cèdre; commode "long-low" 6 pieds avec miroir; 2 petites tables de nuit avec deux tiroirs chacune: $700; matelas et sommier 54" usagé, climatiseur ADMIRAL 800 BTU, 2 ans, en très bonne condition pour fenêtre horizontale: $370. Tél.: 247-6673
-1136-

MÈRE DÉVOUÉE: (expérience avec les enfants) garderait des enfants du lundi au vendredi. Tél.: 233-3935-
-1137-

À LOUER: à Saint-Boniface, appartement meublé de 4 pièces, 1 chambre à coucher, cuisinière, réfrigérateur, eau et chauffage inclus. $200/mois. Libre le 1er août. Tél.: 247-6981.
-1138-

À LOUER: à Saint-Boniface, un appartement de deux chambres à coucher, salon, cuisine et salle à manger, entrée privée, stationnement, idéal pour jeune couple ou jeunes étudiants, libre le 1er août 1981 - $200/mois inclus chauffage et eau. S.V.P. s'adresser au No 233-6591 après 18h.
-1145-

À VENDRE: machine à écrire "Underwood", manuelle, en bonne condition. Prix $50. Tél.: 257-1389.
-1125-

À VENDRE: une remorque double "utility", peut servir pour bâteau ou motoneige; 1 commode avec 4 tiroirs. Tél.: 233-1593.
-1134-

VENTE DE GARAGE: samedi et dimanche le 11 et 12 juillet de 10h à 18h. Objets très raisonnables. 312, rue Dumoulin, Saint-Boniface.
-1140-

À VENDRE: une machine à laver "Hitachi" automatique, grandeur pour un appartement, en excellente condition. Prix $300. Tél.: 257-5933.
-1141-

À LOUER: grand appartement de 2 chambres à coucher, avec chambre d'utilités, réfrigérateur, poêle, dans un nouveaux duplex. Libre immédiatement. Prix $300/mois. Tél.: 233-3935.
-1142-

À VENDRE: lit de bébé avec matelas (bassinette), chaise haute pour bébé, ensemble de biberons, Playtex (en plastique, sacs à jeter) une baignoire pour bébé, linge de bébé. Le tout en bon état. Tél.: 247-5271.
-1143-

À VENDRE, à Notre-Dame-de-Lourdes, restaurant avec domicile au deuxième étage; salle de billard. Idéal pour jeune couple ou semi-retiré. Pour plus de renseignements, tél.: (1) 248-2463.
-934-

CHERCHE À LOUER: un appartement près du collège, pour le 1er septembre. Tél.: 447-2761.
-1118-

À LOUER: grande chambre meublée pour filles qui travaillent, facilités pour faire la cuisine. Tél.: 233-4345.
-1119-

VENTE PRIVÉE: à Sainte-Agathe, bungalow 1500 pieds carrés, 3 chambres à coucher, salon "Sunken L-Shaped", salle à manger, foyer, grande cuisine, 2 salles de bains, "large deck", double garage attenant, lot 117 x 150. Prix: $65,500. Téléphonez à Roger au No 233-3154 le jour, ou (1) 882-2415 le soir.
-1115-

A SOUS-LOUER: aussitôt que possible: appartement de 2 chambres à coucher. Près de l'Université du Manitoba. Toutes utilités, tapis mur à mur, balcon à l'intérieur, lave-vaisselle, broyeur d'ordures, piscine, court de tennis, cable pour télé, stationnement. $349. Tél.: 261-4126 ou 888-1267.
-1116-

À VENDRE: 174, rue Bertrand, maison de revenu de 9 chambres partiellement meublées. Tél.: 247-7376.
-1123-

PERSONNE DÉSIRE: garder des enfants à mi-temps à Saint-Boniface ou Saint-Vital. Tél.: 233-1195 après 16h.
-1126-

À VENDRE: lave-vaisselle, marque GE, blanc en bonne condition. Prix $120. Climatiseur 6000 B T U, modèle plus ancien, excellent pour chalet. Prix $75. Tél.: 237-0348.
-1127-

RECHERCHE: un appartement, ou un duplex, de deux chambres à coucher à Saint-Boniface pour le 1er septembre 1981. Tél.: 237-3061 après 17h30.
-1144-

À VENDRE: Roulotte "Edson" 18', couche six personnes, réfrigérateur, poêle, fournaise et toilettes. Tél.: 233-1593.
-1124-

À VENDRE: 3 paires de draperies "antique satin" vert avocado; 2 paires sont doublées, l'une 68" et l'autre 108" de largeur. La troisième paire est non-doublée et 16 pieds de largeur; 3 "heavy steel white traverse rods". Le tout est $110 ou vendu séparément. Tél : 257-0186.
-1128-

VOUDRAIS PARTAGER: un appartement meublé avec d'autres personnes. Demandez Marc au No 452-1535.
-1129-

À LOUER: Saint-Norbert, bel appartement de 5 chambres, pour couple d'âge moyen ou plus. Libre immédiatement, stationnement inclus. Tél.: 269-2240.
-1130-

À VENDRE: maison côte à côte au parc Windsor, environ 1160 pieds carrés, 3 chambres à coucher, air climatisé central, hypothèque 10 1/2% jusqu'au 31 octobre 1982; "78 Camaro Z 28", 15, 000 milles, couleur noire, état neuf. Tél.: 237-6800 après 17h00.
-1131-

À LOUER: parc Windsor, près de toutes commodités. Appartement de 2 chambres à coucher au 1er étage d'un duplex. Poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, place de stationnement et toutes autres utilités incluses. $285/mois. Libre le 1er août. Tél.: 257-9412.
-1132-

À VENDRE: piano vertical "Evans", excellente condition. Prix raisonnable. Tél.: 247-5241.
-1133-

À VENDRE: 2 cadres, un avec le portrait d'un arrangements de fleurs, l'autre avec des montagnes et des ruisseaux. Tél.: 233-6912 ou s'adresser 642, rue Saint-Jean-Baptiste après 17h00.
-1135-

À VENDRE: chaise roulante marque "Jenning". Prix $165. Tél.: 237-0348.
-1139-

Saint-Norbert

Un 1er juillet qui s'est célébré dans la joie et dans l'amitié

le 1er juillet Saint-Norbert a fêté le jour du Canada, en rendant grâce au Seigneur, en se rappelant son histoire et en partageant sa joie de vivre au Canada en prenant part aux activités de la journée.

La célébration eucharistique fut célébrée par l'abbé Bernard Bélanger. Des Chevaliers de Colomb du 4e degré, Walter Pelda, Alex Thompson, le flûtiste Bernard Tokoski et Thérèse Lavoie; soprano, des membres de la Ligue des femmes catholiques, les paroissiens et les visiteurs, tous par leur présence, leur chant et leur musique ont rendu hommage à Marie en l'honneur du 105e anniversaire de Notre-Dame-du-Bon-Secours. En ce jour du Canada, l'abbé Bélanger a su faire revivre par ses paroles notre histoire, nos ancêtres. C'est dans cette belle chapelle que nous avons rendu grâce au Seigneur pour ses merveilles.

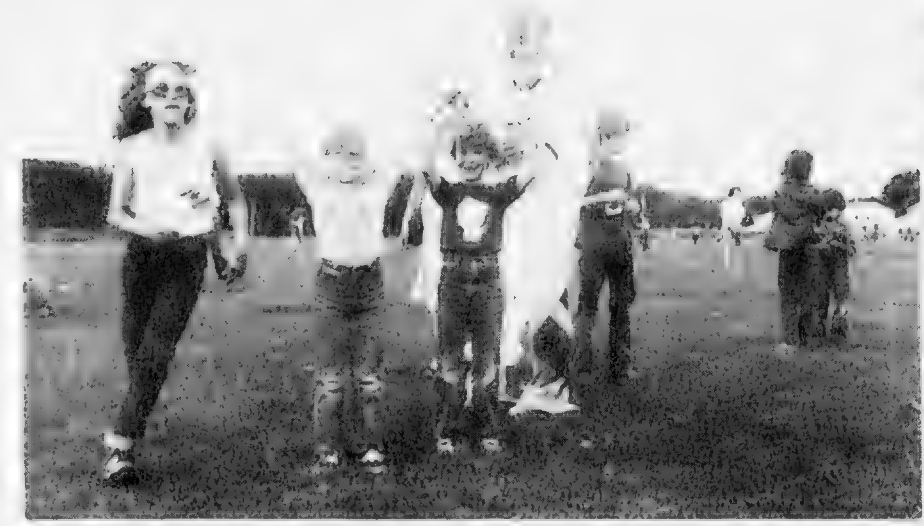
Mme Jeanne Perreault, présidente du comité Héritage Saint-Norbert, revêtue d'un costume d'époque, a ouvert officiellement la journée au centre communautaire avec notre hymne national "O Canada". Ensuite, elle laissa la parole à notre invité officiel, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, venu souhaiter "Bonne fête Canada" au nom du gouvernement.

Il nous rappela l'importance d'avoir une journée de repos pour réfléchir à ce que le Canada signifie pour nous, sa nature bilingue et multiculturelle. Chaque Canadien peut être fier du pays qu'il a construit. Selon lui, nous devons nous efforcer de défendre et de maintenir cet idéal de partage et de solidarité qui est l'essence de notre pays. Il appuya aussi sur l'année internationale des handicapés et l'espoir d'aider ces Canadiens à s'intégrer davantage dans la société avec la participation de chacun d'entre nous. Puis il félicita les membres d'Héritage Saint-Norbert pour leur travail en général dans la communauté.

M. Gerry Mercier, Procureur général, aussi présent, nous donna quelques indications sur le développement du couloir de la Rivière Rouge en ce qui concerne Saint-Norbert. Nous espérons que l'entente entre le gouvernement fédéral et provincial est presque achevée, que nous aurons d'autres nouvelles sous peu.

La journée se déroula dans la joie et l'amitié. Quelques-uns assistaient aux spectacles, d'autres participaient aux jeux organisés. Ce qui attira le plus l'attention des jeunes fut sans aucun doute les promenades à dos de poney. Là, il y eut une file d'attente tout l'après-midi. Il faut dire qu'après un tour on se replaçait au bout de la file pour un autre tour.

Le spectacle de Gérard Emond, violoneux de chez nous, a eu aussi sa grande part de succès. Gérard était accompagné de son fils René au violon, des amis à la batterie et à la guitare: Ed et Gordon Lane et Jos Laramée et deux Terre-Neuviens: Gerry Neville et Bob Field qui racontaient des histoires. Il ne fut pas long pour que Gérard leur donna la riposte avec un sens de l'humour et un esprit bien vif. Gérard est un violoneux, mais aussi un raconteur d'histoires sans pareil.



Le Capitaine Canada a distribué, à la grande joie des enfants, des drapeaux canadiens

À 18h30, Mme Jeanne Perreault a contacté le maire de la ville de Fortune à Terre-Neuve (ville jumelle de Saint-Norbert), et nous avons échangé des voeux de part et d'autre. C'est avec fierté que le maire de Fortune nous disait avoir eu la visite de gens de Saint-Pierre-Jolys la semaine précédente.

Avec impatience, nous avons attendu le Capitaine Canada. Malheureusement, le vent soufflait trop fort pour un saut en parachute. Mais le Capitaine Canada et ses amis sont tout de même venus nous saluer dans la soirée et distribuer les drapeaux du Canada. Entre temps, huit tours guidés conduisaient les visiteurs en autobus aux différents endroits historiques.

Pour la deuxième année consécutive, ces tours ont remporté un succès bien mérité. Organisés par Sherley Loewen et Jeanne Perreault, ils sont guidés par les jeunes de notre communauté. Au grand plaisir de tous, le feu d'artifice fut superbe et "lumineux" et c'est au son de la guitare que jeunes et moins jeunes ont chanté autour d'un feu de joie.

Encore une fois ce succès est dû à la participation des gens de la communauté. Mais n'oublions pas que sans la ténacité et la foi dans notre héritage de gens comme: Jeanne Perreault, Jim Cameron, Jacques Rollier, Jane Fudge, Roger Dubois, Bill Loewen et Jean-Marie Taillefer il n'y aurait pas eu la fête du Canada à Saint-Norbert, et tous les bénévoles qui ont aidé: la Ligue des femmes catholiques, les Chevaliers de Colomb et leurs familles. Tous ces gens ont permis et réussi une belle fête.

Rachel TURENNE



L'équipe de base-ball de filles âgées de 15 à 17 ans de Saint-Norbert qui a remporté la victoire dans les semi-finales contre Victoria et les finales contre Fort Richmond.

1re rangée de gauche à droite: Jackie Bérard, Caroline Poitiers, Michèle Cloutier, Julie Bacon, Kim Ward et Cheryl James; 2e rangée: Anne Urqhuart, Nancy Watts, Carolyn Langtry, Patsy Papineau, Eileen Lacroix, Louise Loewen, et M.E. Poitier.

À CKSB, Pierre D'Auteuil en vacances

Tous les matins, entre 7h00 et 9h30, Pierre D'Auteuil vous invite à une émission de détente comportant des nouvelles, des sports, de la météo, de la musique et des chansons d'hier et d'aujourd'hui. Voici le détail: 7h00 à 7h30: radio-activité; 7h30 à 9h00: Rétro-show des grands succès des années 60 et 70 d'après une documentation de Radio-Monte-Carlo; 9h00 à 9h30: Double choix met en vedette un artiste français et un artiste canadien; 8h30: concours qui chante: les gagnants peuvent se mériter de beaux prix; 8h45: voeux d'anniversaire.

Les auditeurs sont invités à contacter Pierre D'Auteuil au No 233-8020 et à lui communiquer les voeux à transmettre pour les fêtes, anniversaires de naissance, etc...



vers

LONDRES
PRESTWICK
FRANCFORT

et maintenant

MONTRÉAL ET VANCOUVER

le service spécial pour voyageurs avertis

AIR CANADA VOUS OFFRE CE QUI SE FAIT DE MIEUX!
À compter du 1er juillet 1981, Air Canada inaugurera le Service Connaisseur sur sa liaison Winnipeg-Montréal deux fois par jour et sur sa liaison Winnipeg-Vancouver trois* fois par jour à bord d'un DC-9 et d'un 727.
*Sauf le mardi, 2 vols par jour.
Profitez du Service Connaisseur. Il vous offre une seule formalité d'embarquement à un comptoir distinct d'enregistrement, une section spéciale à bord, un casque d'écoute haute-fidélité (disponible à bord du 727), un repas complet de qualité Connaisseur, un premier choix de revues et journaux et même les consommations sont incluses.

Les départs pour Montréal ont lieu à 12h30 et 19h35 et les départs pour Vancouver à 7h40, 13h55 et 20h15.

Air Canada est la seule compagnie aérienne à vous offrir autant de vols au Canada et nous en sommes fiers.

Étant donné le grand nombre de nos vols, nous devons utiliser différents types d'appareils. Pour cette raison et vu la courte durée de certains d'entre-eux, le Service Connaisseur peut à l'occasion, varier. Nous vous indiquons ces changements dès qu'ils surviennent. Une chose cependant demeure: la qualité du service auquel vous êtes habitué.

Avec nous, les voyageurs avertis obtiennent le meilleur sur toute la ligne.

Le Service Connaisseur. Air Canada vous offre ce qui se fait de mieux.



AIR CANADA



Consultez
L'AGENCE D'ESCHAMBAULT AU No **233-3457**
136, boulevard Provencher, Saint-Boniface



Contactez **GILLES BOUCHARD**
À L'AGENCE CONTINENTAL
204-775-8901
Colony square 500, avenue Portage, Winnipeg

AVIS aux lecteurs et à nos annonceurs

Le journal ne sera pas publié les jeudis **6, 13 et 20 août 1981**

Voilà déjà la réponse de votre petite annonce **gratuite**

envoyez-nous par écrit le texte de l'annonce à:
LA LIBERTÉ
C.P. 96
Saint-Boniface
R2H 3B4

CN RAIL

CONSTRUCTION D'UNE RALLONGE À L'ANCIEN BÂTIMENT À ESSAIS ULTRASONIQUES POUR Y LOGER SERVICES DE SCIAGE
TRIAGE TRANSCONA WINNIPEG, MANITOBA

Les travaux consisteront en démolition, excavation, mise en place de pieux en béton coulés sur place, bétonnage et maçonnerie, acier de structure, couverture du toit en acier, parements métalliques, toiture, mécanique et électricité.

Les soumissions sous pli scellé seront reçues jusqu'à midi (12h), heure avancée du Centre, vendredi **le 24 juillet 1981**.

Tous documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus des bureaux de l'ingénieur, construction, chambre 460, Union Station, Winnipeg, Manitoba, ou à la salle des plans, ingénierie, 14e étage, 935 Lagauchetière ouest, Montréal (Québec) H3C 3N4, au reçu d'un chèque visé de cinquante dollars ($50) à l'ordre des Chemins de fer Nationaux du Canada, remboursable contre la restitution desdits documents en bon état. Pour renseignements complémentaires, prière d'appeler **(204) 946-2264**.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute soumission, si basse soit-elle.

Bureaux du Vice-Président
Chemins de fer Nationaux du Canada
Winnipeg, Manitoba

L'Hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes recherche une réceptionniste bilingue à plein temps, commençant le 20 juillet 1981.

Les polices du personnel ainsi que les indemnités seront d'après le contrat C.U.P.E.

Vous devez soumettre vos applications par écrit à l'administratrice avant le **15 juillet 1981**.

Appeler au No **248-2496** (l'avant-midi).

Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche d'un(e)

COORDINATEUR(TRICE) DU PROGRAMME JEUNESSE-RELÈVE

Sous la direction du directeur général, le coordinateur(trice) sera responsable d'organiser les fêtes familiales et les activités pour enfants.

Qualités requises:
- très bonnes connaissances du français parlé et écrit;
- très bonnes connaissances du Manitoba français;
- esprit d'initiative et de créativité.

Entrée en fonction: vers la **mi-août 1981**

Salaire: à négocier

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le **1er août 1981** au:

Directeur
Le Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G7

Agence canadienne de développement international — Canadian International Development Agency

Technologue spécialisé dans les systèmes d'adduction d'eau

Souaziland

dans les systèmes d'adduction d'eau

Le Projet:

Le Canada, par l'intermédiaire de l'ACDI, fournit une assistance technique au gouvernement du Souaziland en vue de l'installation de systèmes d'adduction d'eau en milieu rural. En plus de permettre l'approvisionnement en eau des communautés rurales dispersées dans le pays, le programme vise à relever les compétences nationales au chapitre du fonctionnement et de l'entretien des systèmes d'adduction d'eau.

On a donc besoin de technologues spécialisés dans la construction de ces systèmes pour assumer la responsabilité des unités d'approvisionnement situées dans diverses régions du Souaziland.

Le Poste:

Sous la direction générale du directeur de projet canadien:
- Superviser le travail d'équipes chargées de la construction de systèmes d'adduction d'eau en milieu rural;
- Assurer la liaison avec les autorités et recruter du personnel local au besoin;
- Commander du matériel et de l'équipement et tenir un inventaire du matériel utilisé pour le district;
- Veiller au contrôle des dépenses conformément aux règlements sur les achats du gouvernement du Souaziland;
- Représenter la Commission de l'approvisionnement en eau en milieu rural lors des réunions de district;
- Former du personnel local en ce qui concerne tous les aspects de l'installation et de l'entretien de systèmes d'adduction d'eau.

Qualités requises:

Le titulaire doit détenir un diplôme de technologue en génie civil ou l'équivalent et posséder un certain nombre d'années d'expérience dans l'installation et l'entretien de systèmes d'adduction d'eau.

Une expérience d'un pays en développement serait un atout.

Langues:

La connaissance de l'anglais est essentielle pour ce poste; aucune formation linguistique ne sera fournie.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir à l'adresse ci-dessous un curriculum vitae complet ainsi que les noms de deux répondants avant le 24 juillet 1981, en citant le numéro de poste DRH 1038, ou en téléphonant à Jean A. Arsenault au No (819) 997-3012.

Unité de l'infrastructure
Agence canadienne de développement international
200, promenade du Portage
Hull (Québec) K1A 0G4

Canada

L'Hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes recherche une cuisinière à temps partiel, commençant le 15 juillet 1981.

Polices du personnel ainsi que les indemnités seront d'après le contrat C.U.P.E.

Vous devez soumettre vos applications par écrit à l'administratrice avant le **10 juillet 1981**.

Appeler au No **248-2496** (l'avant-midi).

LA BANQUE TORONTO-DOMINION
à Saint-Boniface
est à la recherche d'une

caissière

à plein temps
avec de l'expérience.

Téléphonez au No **233-8832**
pour entrevue.

PRESSE-OUEST LIMITÉE

est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE)

pour l'hebdomadaire
LA LIBERTÉ
publié à Saint-Boniface, Manitoba

Le candidat(e) devra posséder:
- des qualités de leadership
- de l'expérience en gestion de ressources financières et humaines
- une maîtrise de la langue française
- une bonne connaissance du travail en milieu minoritaire

Salaire à négocier selon l'expérience et la formation. Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae avant le **22 juillet 1981** au:

Président
Conseil d'administration
Presse-Ouest Limitée
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4



The Canadian Wheat Board

La Commission Canadienne du blé

SECRÉTAIRE BILINGUE

Les personnes postulant pour cet emploi doivent posséder leur diplôme secondaire, savoir dactylographier 50 mots à la minute au minimum et avoir plusieurs années d'expérience dans ce domaine. Elles doivent être capables de communiquer efficacement dans les deux langues officielles. Une certaine expérience des machines de traitement des mots sera prise en considération.

DACTYLO/RÉCEPTIONNISTE BILINGUE

Les candidat(e)s doivent posséder leur douzième année et savoir dactylographier 40 mots à la minute au minumum et être capable de communiquer dans les deux langues officielles du Canada.

Salaires concurrentiels.

Seules les demandes d'emploi reçues avant le 17 juillet 1981 seront prises en considération.

Les personnes désirant postuler pour ces emplois sont priées de se présenter en personne et de fournir leur curriculum vitae à:

La Division du Personnel
423, rue Main
Winnipeg

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE No 4
demande

employée de bureau

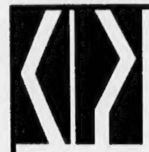
au
COLLÈGE SECONDAIRE
à plein temps

Requis:
- connaissance approfondie du français
- bonne compétence en dactylographie
- capacités d'organisation

Entrée en fonction: **le 19 août 1981**

Prière de faire parvenir votre candidature à:

Denise Morrish
Division scolaire de Saint-Boniface
50, chemin Monterey
Saint-Boniface, Manitoba
R2J 1X1



LA CAISSE POPULAIRE DE LA SALLE

est à la recherche d'un(e)

GÉRANT(E)

- responsable du développement, de l'administration et du contrôle de la Caisse dans le cadre des politiques établies par le conseil d'administration.

Qualifications:
- expérience dans l'administration d'une institution financière (telle que Caisse populaire, banque, etc...)
- personne avenante et dynamique
- qualité de leadership
- connaissance en agriculture
- bilingue (anglais et français)

La Caisse:
Actif: 2.1 millions
Nombre de membres: 560

Salaire:
Négociable selon l'expérience

Toute personne est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae avant le 14 juillet 1981 en indiquant "personnel et confidentiel" à:

M. Gérard Arbez, président
C.P. 82
La Salle (Manitoba)
R0G 1B0

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
est à la recherche d'un

AGENT DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

(région de Saint-Boniface)

TÂCHES:
- appuyer et alimenter le Conseil économique de Saint-Boniface;
- faire la promotion des clubs d'investissements;
- assurer un encadrement technique auprès du Conseil, clubs d'investissement et des entrepreneurs francophones;
- voir à la mise à jour des ressources techniques et humaines pouvant aider au développement des clubs d'investissements et du Conseil économique.

EXIGENCES:
- formation dans le domaine socio-économique et/ou expérience pertinente au travail;
- bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine;
- capacité en relations publiques;
- capable de travailler avec différents paliers de gouvernement et groupes de citoyens;
- maîtrise du français et de l'anglais.

ENTRÉE EN FONCTION: le 1er septembre 1981.

SALAIRE: selon compétence - $17,000 à $27,000.

Faire parvenir **avant le 7 août**, votre curriculum vitae à:

Lucille Roch
Directrice générale
Société franco-manitobaine
194, boulevard Provencher
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4



Communiquez avec votre Centre d'Emploi du Canada ou avec votre Centre d'Emploi du Canada pour étudiants

460, rue Main, Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 949-5520

Canada  Emploi et Immigration Canada, Lloyd Axworthy, Ministre — Employment and Immigration Canada, Lloyd Axworthy, Minister

SI VOUS ÊTES UNE PERSONNE DE L'ÂGE D'OR ET AVEZ BESOIN D'AIDE POUR:

* BÊCHER VOTRE JARDIN
* BÊCHER VOS PLATES-BANDES
* TONDRE VOTRE GAZON
* RÂTISSER VOS PELOUSES
* NETTOYER VOS GOUTTIÈRES
* NETTOYER VOTRE GARAGE ET VOTRE SOUS-SOL
* NETTOYER, EN GÉNÉRAL

Tout ce que vous avec à faire est procurer les outils et équipement nécessaires.

S'il vous plaît, téléphonez au No 786-2888 ou 772-8304.

LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-BONIFACE

fait un appel de candidatures pour le poste de

Professeur au programme d'administration des affaires

DURÉE: poste régulier
NIVEAU: certificat et diplôme
QUALIFICATIONS: bachelier ou maîtrise en science administrative ou en commerce ou l'équivalent. Expérience ou formation en informatique serait un atout important.
SALAIRE: selon la convention collective
ENTRÉE EN FONCTION: le 1er septembre, 1981

Toute personne intéressée devra faire parvenir sa demande et son curriculum vitae avant le 31 juillet au:





Directeur
Collège Communautaire de Saint-Boniface
200, av. de la Cathédrale
Saint-Boniface (Man.) R2H 0H7

CN RAIL

AGRANDISSEMENT DE LA PARTIE NORD DE L'ATELIER DE RECTIFICATION DES ROUES TRIAGE TRANSCONA TRANSCONA, MANITOBA

Les travaux consisteront en excavation, construction d'un édifice en métal préfabriqué, bétonnage, électricité et mécanique.

Les soumissions sous pli scellé seront reçues jusqu'à midi (12h) mercredi, le **22 juillet 1981**, h.a.c. (C.D.T.)

Tous les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus aux bureaux de l'ingénieur, construction chambre 460, Union Station, Winnipeg, Manitoba, ou à la salle des plans, ingénierie, 14e étage, 935, Lagauchetière ouest, Montréal, Québec, H3C 3N4, au reçu d'un chèque visé de cinquante dollars ($50) payable aux Chemins de fer Nationaux du Canada. Cette somme sera remboursée contre restitution desdits documents en bon état. Pour renseignements complémentaires, prière d'appeler au numéro **(204) 946-2264**.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute soumission, si basse soit-elle.

Bureaux du vice-président régional
Chemins de fer Nationaux du Canada
Winnipeg, Manitoba

DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE No 28

est à la recherche de

professeurs pour les postes suivants:

- **Institut collégial de Somerset:** un directeur, 7e à 12e année (187 élèves, 11.25 professeurs). Le directeur doit enseigner à 40% du temps, et à 60% du temps doit se consacrer aux fonctions administratives.

- **École Dandurand** (Haywood): un directeur, maternelle à 8e année, 55 élèves, 4 professeurs). Le directeur doit enseigner à 75% du temps, et à 25% du temps doit se consacrer aux fonctions administratives.

- **Complexe scolaire de Saint-Claude:** un professeur pour classe spéciale.

- **Institut collégial Notre-Dame:** un professeur de "French" 100, 200, 300, géographie 100, histoire 200, sciences sociales 8e et 9e années.

Veuillez adresser votre candidature avec curriculum vitae et numéro de téléphone au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Division scolaire de la Montagne No 28
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél.: (1) 248-2228 ou (1) 744-2083

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

fait appel de candidatures pour les postes suivants:

Professeur de sociologie

DURÉE: un an (remplacement d'un professeur en congé)
NIVEAU: 1er cycle universitaire (B. Sc., B.A.)
QUALIFICATIONS: Minimum, maîtrise/Doctorat préféré
SALAIRE: selon la convention collective
ENTRÉE EN FONCTION: le 1er septembre, 1981

Professeur de didactiques élémentaires

- littérature pour enfants
- didactique de l'anglais
- didactique des sciences sociales
- la tâche est complétée par une charge de surveillance de stagiaires

DURÉE: un an (remplacement d'un professeur en congé)
NIVEAU: 1er cycle universitaire (B. Ed.)
QUALIFICATIONS: Minimum, maîtrise/Expérience dans l'enseignement à l'élémentaire est primordiale
SALAIRE: selon la convention collective
ENTRÉE EN FONCTION: le 1er septembre, 1981

Professeur de didactiques élémentaires

- art/musique
- sciences naturelles

DURÉE: poste régulier à temps partiel
NIVEAU: 1er cycle universitaire (B. Ed.)
QUALIFICATIONS: Minimum, maîtrise/Expérience dans l'enseignement à l'élémentaire est primordiale
SALAIRE: selon la convention collective
ENTRÉE EN FONCTION: le 1er septembre, 1981

Professeur de didactiques élémentaires

- techniques en immersion

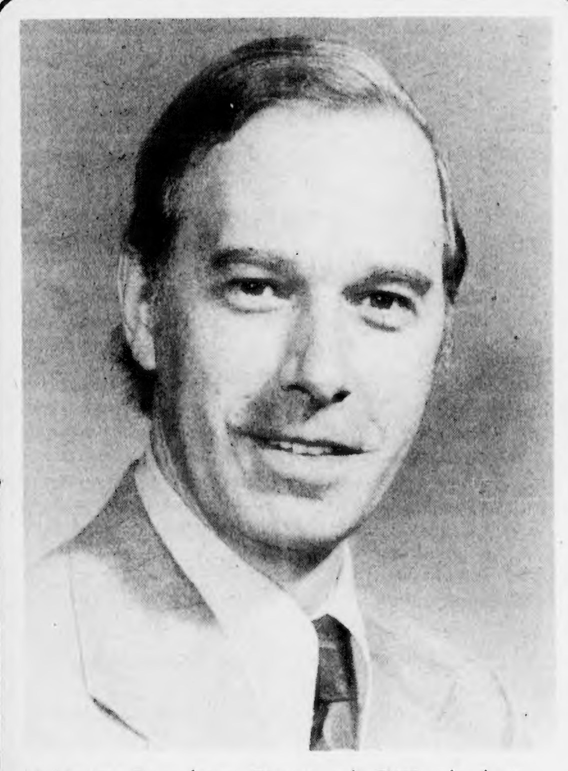
DURÉE: poste régulier à temps partiel
NIVEAU: 1er cycle universitaire (B. Ed.)
QUALIFICATIONS: Minimum, maîtrise/Expérience dans l'enseignement à l'élémentaire est primordiale
SALAIRE: selon la convention collective
ENTRÉE EN FONCTION: le 1er septembre, 1981

Toute personne intéressée devra faire parvenir sa demande et son curriculum vitae avant le 31 juillet à:





Le doyen
Collège Universitaire de Saint-Boniface
200, av. de la Cathédrale
Saint-Boniface (Man.) R2H 0H7



M. Maxime Desaulniers, Directeur de CKSB, a le plaisir d'annoncer la nomination de **M. René Charrier** au poste de Producteur Délégué.

M. Charrier n'est pas un nouveau venu à Radio-Canada puisqu'il exerçait les fonctions d'Adjoint au Directeur du poste CBFK à Régina. Poussé par la musique, il était venu à Winnipeg occuper un poste de réalisateur d'émissions de musique classique à "SOUNDTRACK".

En tant que Producteur Délégué à CKSB, M. Charrier espère apporter des changements qui rendront la radio plus communautaire et plus consciente des besoins de ses auditeurs.



FERME À VENDRE

La Société du Crédit agricole offre en vente:

FERME LAITIÈRE DE 10 ACRES SITUÉE DIX-HUIT MILLES À L'EST DE PORTAGE-LA-PRAIRIE. ENVIRON UN DEMI MILLE AU NORD DE L'AUTOROUTE TRANSCANADIENNE, DÉSIGNATION CADASTRALE - 650' EXTRÊME-NORD DE 1200' OUEST DE 720' EXTRÊME-NORD DU No 24-11-4 À L'OUEST DU 1er MÉRIDIEN. LA FERME COMPREND UNE PETITE MAISON À CHARPENTE DE BOIS, UNE ÉTABLE AVEC STALLES POUR 46 VACHES, UNE LAITERIE, UN REFROIDISSEUR À LAIT EN VRAC, LE MATÉRIEL DE LAITERIE, 2 ABRIS À FOURRAGE, UNE GRAINERIE ET DEUX GRAINERIES MOBILES. PRIX DEMANDÉ — $50,000 — TOUTE AUTRE OFFRE SERA CONSIDÉRÉE. POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA PROPRIÉTÉ, VEUILLEZ CONTACTER NOTRE BUREAU:

102, IMMEUBLE BELL
32 NORD, RUE TUPPER
PORTAGE-LA-PRAIRIE, MANITOBA
TÉLÉPHONE: 857-8729

Le promettant-acquéreur de cette propriété doit se fier à son propre examen de la propriété mise en vente et à la connaissance qu'il en a de lui-même, et non pas aux indications données ci-dessus ou à toute autre description ou tout autre détail qui pourrait être donné, de vive voix ou par écrit, par des employés de la Société du Crédit agricole.

Toute offre d'achat doit être faite sur un formulaire que l'on peut obtenir de la Société du Crédit agricole en en faisant la demande à l'adresse ci-dessous ou à tout autre bureau de la Société.

Toute offre d'achat doit être accompagnée d'un dépôt sous forme de chèque visé, de mandat-poste ou de traite bancaire fait à l'ordre de la Société du Crédit agricole et représentant dix pour cent (10%) du prix d'achat. Si l'offre est acceptée, cette somme sera appliquée en acompte sinon elle sera retournée.

Les offres d'achat doivent être envoyées à l'adresse ci-dessous avant le **24 JUILLET 1981**.

La préférence ira aux offres d'achat au comptant mais toute offre d'achat à termes sera considéré. **À 14%.**

La Société ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des offres et pourra, si elle le juge à propos, demander d'autres offres d'achat après la date susmentionnée.

Toutes les offres d'achat et toutes les demandes de renseignements devront être envoyées à l'adresse suivante:

SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE
A/S GÉRANT RÉGIONAL
BRIAN STROM
400-777, AVENUE PORTAGE
WINNIPEG, MANITOBA R3G 3L1
Tél.: 949-4039.



Félicitations Finissants 1981

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-BONIFACE



Le Collège Communautaire de Saint-Boniface vient de couronner ses diplômés de l'année 1980-81.

Les finissants voulaient une soirée dans un contexte de simplicité et de détente pour cette dernière rencontre et c'est ainsi que la soirée s'est déroulée. Après les agapes, le directeur du Collège Communautaire, Monsieur l'abbé Laval Cloutier, a d'abord souhaité la bienvenue à tout le monde et ensuite aux invités d'honneur: MM. Claude Thibault, Origène Fillion, Georges Damphousse, Jean Bérubé, Gilbert Robin, Raymond Hullen et Mmes Céline Houde et Yvette Laurencelle.

Dans son mot de souhaits et de voeux aux diplômés, Monsieur Claude Thibault, recteur au Collège de Saint-Boniface, souligne que sur le marché du travail chacun doit donner du 100% avec responsabilités bien précises et que dans 15 ans il faudra retourner aux études afin d'apprendre à contrôler les nouvelles machines et faire face aux nouvelles conditions de travail.

Louise Dureault, qui représente les étudiants, offre ses félicitations à tous les finissants, remercie le corps enseignant et l'administration pour l'intérêt porté aux étudiants et souhaite bonne chance à ses collègues.

À son tour, Monsieur Hullen, représentant du Bureau de l'Éducation Française, souhaite bon succès aux nouveaux diplômés et leur demande de "surtout parler français".

Le Directeur, Laval Cloutier, avait deux messages à laisser à son auditoire. D'une part il offrait ses sincères félicitations aux diplômés et remerciait son équipe de professeurs dévoués, ses bâtisseurs de programmes et de cours, et d'autre part, il faisait ses adieux au Collège Communautaire.

Dans un discours rempli d'émotion et d'espoir, Laval trace l'histoire de ses 18 années au Collège de Saint-Boniface.

Il parle du développement des événements au Collège de 1963 à 1981, à partir d'une école privée pour garçons seulement et dirigée par les Jésuites, à ce qu'elle est aujourd'hui. À chaque pas, dans son développement, on croyait toujours que c'était la fin d'un Collège qu'il a vécu mais la Providence veillait et permettait l'évolution de cette école. C'est dans cette même optique de confiance à la Providence qu'il faut envisager l'avenir. Le Collège change et il faut qu'il change. Il faut qu'il avance. C'est la fin d'une époque, l'époque des bâtisseurs et pionniers modernes, dit-il, et le début d'une ère nouvelle. L'avenir du Collège sera ce que les hommes et les femmes d'une autre génération en feront.

C'est par la danse que les finissants, leurs professeurs et les invités ont ensuite exprimé leur joie de vivre.

Félicitations et bon succès!

DE VOS PROFESSEURS

Mme Louise Delaat
Mme Adeline Chancy
M. Guy Lemoine
M. Normand Collet
M. Robert Hague
Mme Annette Tencha
Mme Lise Ruest
M. Chau Le-Van
Mlle Lucille Dufresne
LAVAL CLOUTIER, ptre
(directeur du Collège communautaire de St-Boniface)

GESTION DES AFFAIRES

CERTIFICATS:
programmes d'études de niveau I d'une durée de 10 mois

Aide-comptable
Estelle Bosc, Yvonne Bouchard, Céline Dery, Christine Fort, Monique Gareau, Louella Gaudry, Reynald Goulet, Francine Labossière, Marc Labossière, Roseline Lagacé, Jacques Marion, Liliane Picton, Mayur Raval, Eliette Ricard, Michel Robin, Christine Suche.

DIPLÔMES:
programme d'études de niveau II d'une durée de 20 mois

Gestion:
Irène Bonneteau, Janine Dumont, Thérèse Gratton.

SECRÉTAIRE BILINGUE

CERTIFICATS:
programmes d'études de niveau I d'une durée de 10 mois

Commis-bureau:
Francine Bergeron, Linda Martine, Louise Miller, Francine Perron, Léa Ritchot, Berthe Robert, Evelyne Routhier, Monique Sylvestre.

Sténodactylo bilingue:
Colette Aquin, Monique Augert, Gisèle Damphousse, Louise Dureault, Emilie Desrosiers, Louise Freynet, Brigitte Labossière, Hélène Salmon, Jacqueline Massicotte

DIPLÔMES:
programmes d'études de niveau II d'une durée de 20 mois

Secrétaire de direction
Michelle Gervais, Monique Guénette, Monique Guertin, Suzanne Magne, Jacqueline Touchette.

Secrétaire comptable:
Sylvia Cadieux, Simone Gauthier.